

Schéma d'aménagement du Vernon

Compte rendu de l'atelier de phase 3

« Elaboration de scénarii »

Habitants, riverains, agriculteurs, associations

03/03/2026

A RAPPEL DE LA DEMARCHE

Le territoire du Vernon et de ses affluents est régulièrement touché par des inondations. Dans ce contexte, Grenoble Alpes Métropole, en partenariat avec les communes de Vaulnaveys-le-Haut, Vaulnaveys-le-Bas et Vizille et les acteurs du territoire, souhaite réfléchir à une stratégie de travaux pour prévenir les inondations et leurs impacts, mais aussi améliorer la biodiversité et le cadre de vie en lien avec les différents cours d'eau du territoire.

Formellement, cette initiative prend la forme d'un **schéma d'aménagement** dit « du Vernon et de ses affluents ». Il a pour vocation d'expertiser les enjeux, d'estimer les solutions possibles et de définir une stratégie de travaux à mettre en œuvre par tranches, à court, moyen et long terme. Dans le détail, la démarche consiste à **opérer un diagnostic technique et collectif** de la situation sur la base des études précédentes et des nouveaux éléments collectés, d'évaluer collectivement la vulnérabilité du territoire selon différents scénarios d'intensité de crues et enfin explorer **et débattre des différentes actions possibles**, de leurs intérêts, de leurs limites et des conditions dans lesquelles elles trouveraient leur pertinence.

Dans ce contexte, la connaissance de terrain des acteurs locaux apparaît comme un élément stratégique, pour consolider et mettre en perspective les éléments techniques qui seront produits tout au long du schéma. Plusieurs ateliers ont été et seront organisés tout au long de la démarche.

Ce qui a déjà été fait

Durant la phase de diagnostic (phase 1), quatre ateliers d'écoute ont été organisés ceci avec différents acteurs du territoire :

19 février 2025	1-Agriculture
21 février 2025	2-Environnement
11 mars 2025	3-Habitant et riverains
24 mars 2025	4-Elus et techniciens des collectivités

Tous ont été organisés autour des mêmes sujets (avec quelques adaptations à la marge) et d'un même procédé global visant à **créer une ou des cartes collectives des enjeux perçus** par chacun.

Deux questions spécifiques ont structuré les échanges :

- Quels **enjeux et attachement** existent-ils aujourd'hui sur le territoire (sur quoi, où) ?
- Quels **impacts et quels enjeux peuvent être identifiés à partir des épisodes d'inondations historiques** (où, quand, comment) ?

Durant la phase « Evaluation de la Vulnérabilité » (phase 2), la démarche a réuni en septembre et juillet 2025 deux ateliers , avec d'un côté les élus et les techniciens pour consolider l'évaluation de « la vulnérabilité aux inondations » et de l'autre avec « les habitants, associations, exploitants agricoles », pour présenter le diagnostic global et esquisser des premières pistes de solutions.

1er Juillet 2025

Elus et techniciens publiques

Les élus ont travaillé dans le détail sur les éléments pris en compte (agriculture, environnement, paysage, inondation) pour opérer l'analyse initiale de la vulnérabilité aux inondations. Ils ont pour cela exploré un premier jeu de cartes permettant d'identifier tous les lieux et infrastructures critiques du territoire susceptible d'être touchés par une crue (établissement accueillant du public, bâtiment sans étage, bâtiments utiles aux situations de crise, infrastructure de déplacement, siège d'exploitations, etc.) selon différents scénarios. Ces résultats ont permis à l'équipe technique d'évaluer monétairement les dommages que subirait le territoire en cas de crue importante et d'en évaluer les coûts. Au-delà d'affiner notre compréhension des risques, ces éléments sont nécessaires pour échanger avec les financeurs publics nationaux afin de déterminer leur appui financier, point clé pour la phase 3, consacrée aux scénarios de solutions.

30 septembre 2025

**Habitant et riverains +
Environnement + Agriculture**

Les habitants, les associations et les exploitants ont, dans le cadre d'un atelier, pris connaissance des zones de débordements, des types d'impact et des zones de vulnérabilité identifiés par l'équipe technique selon différents scénarios et intensités de crues. En groupe, répartis par zones géographiques, les participants ont travaillé collectivement à la consolidation des enjeux identifiés localement et à l'exploration des solutions potentielles pour y remédier. Ce travail a permis de nourrir la réflexion de la phase suivante centrée sur une première élaboration de scénarios d'actions.

Le présent atelier

3 février 2026

**Habitant et riverains +
Environnement + Agriculture**

Toujours en formation multi-acteurs, l'atelier s'est structuré en deux parties :

- **Une présentation en plénière**, a rappelé le fonctionnement du bassin versant (caractéristiques et enjeux clés) et a présenté **les types de solutions qui peuvent être déployés** par secteurs. La présentation s'est conclue par un focus sur les ordres de grandeur en jeu au niveau du verrou aval et sur la nécessité d'examiner la possibilité de recourir à la création de bassin écrêteurs de crue.
- **Un travail en groupe**, sur la base de cartes précises par secteur, a permis de visualiser une première esquisse des actions proposées à la réflexion. Un sondage par gommettes a ensuite donné aux participants la possibilité d'exprimer leur positionnement pour chaque action, avant un débriefing collectif des « votes ».

Ce document constitue le compte-rendu de cet atelier. Il s'accompagne des documents présentés en séance. Bonne lecture !

B Synthèse de la présentation en plénière

L'équipe technique en charge de l'étude a rappelé ce qu'elle avait appris ces derniers mois et a présenté les actions possibles par secteurs, en s'appuyant sur des exemples visuels. Voici quelques extraits visuels. Pour plus d'information, merci de vous référer au document joint à ce compte rendu.

Vocations du schéma et de l'atelier

BUT DE LA DÉMARCHÉ : SCHEMA D'AMÉNAGEMENT INTÉGRÉ

- Ouvrages hydrauliques
- Gestion sédimentaire

Objectif PI : Protection des biens et des personnes

Objectif GEMA : Préservation/Restauration

Objectif Territoire : Valorisation/Conciliation

Milieu

- Espace de bon fonctionnement
- Zones humides
- Ripisylve, ...

Risque

Territoire

- Activités
- Usages
- Paysage, ...

Complexité d'un projet d'aménagement intégré

Solidarité « amont/aval » sur le bassin versant

Vision partagée et durable de l'espace « rivière »

Sur les cônes torrentiels

LES CÔNES : DES TORRENTS PENTUS ET PUISSANTS CHARRIANT BOUE, ROCHE ET BOIS

Caractéristiques des torrents

Aménager des zones de pièges et ralentissement des roches et bois

Pièges

Ponts

Aménager les premiers points limitants pour retarder ou guider les débordements

Dans la vallée intermédiaire

LA VALLÉE INTERMÉDIAIRE : DES DÉBOURDEMENTS ET FILTRES NATURELS ET ARTIFICIELS

Bussage du ruisseau Grande Combe

Plage de dépôts du mas, piège de graviers et de bois

Zone humide remarquable des mailles

Boisements humides Grande Combe

Dans la plaine aval

LA PLAINE DU PLAN, INONDABLE ET DE FAIBLE PENTE

Caractéristiques du Vernon

Vernon, virage de Mütte et chemin des Guethau, décembre 2021

Vernon, Parc du Château, décembre 2021

Exploration des solutions de stockage

STOCKER L'EAU : PLUS « EFFICACEMENT » EN AVAL

Les Covrets

Les Girouds

La Plaine du Plan

8 000 m³ stockés sur 2,5 ha agricoles

32 000 m³ stockés sur 7 ha agricoles

150 000 m³ stockés sur 40 ha agricoles

STOCKER L'EAU : DES REMBLAIS POUVANT ÊTRE PLUS OU MOINS HAUTS

Plus la hauteur de remblais est importante :

- Plus le volume stocké augmente
- Plus les acoultions foncières (agricoles) s'étendent
- Plus la surface de zone humide détruite augmente
- Plus le paysage de la vallée est détérioré

Proposition d'étudier des bassins avec hauteur modérées des remblais (1,5 m)

Difficultés à ce stade à proposer des solutions réalistes pour les crues rares et exceptionnelles

C Travail en groupe - Solutions esquissées, réactions et débats

Chaque participant a eu l'occasion de positionner son point de vue selon un gradient d'accord ou de sensibilité sur les premières actions proposées par l'équipe, dans la continuité du précédent atelier :

- Une gommette verte pour souligner une approbation,
- Une gommette jaune pour exprimer la nécessité de discuter ou de préciser les conditions de son éventuel déploiement
- Une gommette rouge pour alerter et exprimer un sentiment de désapprobation franche en l'état des discussions.

Chaque participant pouvait poser 7 gommettes (toutes couleurs confondues) dans chacun des groupes.









Cet exercice a permis d'identifier, à l'échelle des groupes, les points de consensus et de dissensus, et d'ouvrir les échanges afin d'explicitier les positions de chacun. Les participants ont été répartis en deux groupes et deux ateliers ont été proposés : l'un centré sur les cônes torrentiels et la plaine intermédiaire, l'autre sur la plaine aval. Chaque groupe a toutefois pu se positionner sur l'ensemble des actions. Les temps d'échange ont cependant été différenciés : le groupe travaillant sur l'amont a disposé de 40 minutes sur cette zone et de 20 minutes sur l'aval, et inversement pour le groupe centré sur l'aval.



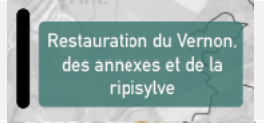

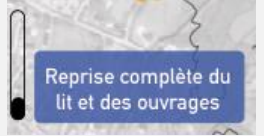
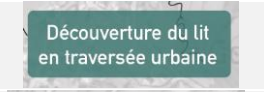
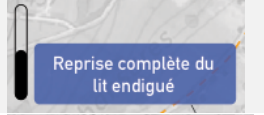



Concrètement, ces premières actions ont été positionnées sur des cartes et classées selon la typologie de solutions rappelée ci-dessous. Rappelons que le schéma a vocation à intégrer ces trois objectifs. Il convient également de rappeler que la réglementation et les financeurs imposent de prendre en compte la restauration des milieux aquatiques.











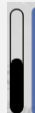

Groupe « Cônes torrentiels » et « vallée intermédiaire »

10 actions ont été proposées sur le secteur torrentiel du Vernon



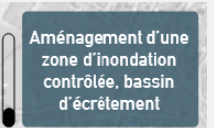

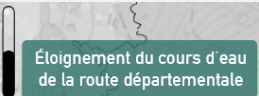

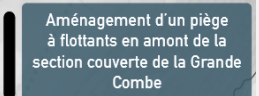

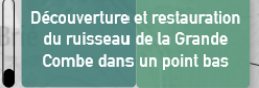

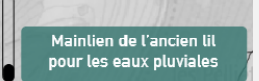




Action	Localisation	Sondage	Explicitation des positionnements
 Aménagement de piège à flottants	Vernon, aux Roux		Quatre participants ont voté jaune. S'ils sont d'accord avec la solution de principe, ils expriment des inquiétudes quant à la proximité de leur lieu de vie : impact sur le paysage, nuisance pendant les phases d'entretien (circulation, etc.). Dans ce cadre, ils interrogent la localisation du piège. L'équipe technique explique que ces ouvrages se positionnent stratégiquement par rapport aux enjeux à protéger (avant un pont par exemple) et en aval des zones boisées.
 Agrandir la plage de dépôt	Vernon, les Perrières		Un vote vert témoigne à ce stade d'un assentiment tacite au sein du groupe. Un participant s'interroge toutefois sur l'ampleur de l'agrandissement envisagé. L'équipe technique explique que le dimensionnement reste à définir lors de l'étape suivante (phase 3) et qu'il dépendra du niveau de protection recherché. Ce point sera donc réabordé plus en détail avec le groupe lors du prochain atelier.
 Reprise complète du lit endigué et des ouvrages	Vernon, la Faurie		Une riveraine s'interroge sur l'intérêt de la reprise du tronçon endigué à la Faurie. Les techniciens du groupement expliquent que le lit est aujourd'hui peu capacitaire, et certains ouvrages présentent des défaillances, tel que la présence de végétation en abondance ou un état structurel moyen. L'objectif est de consolider le système d'endiguement pour protéger les enjeux en proximité (maison, etc.) et éviter une rupture à terme.
 Restauration des connexions entre le Vernon et la ZH du Clos par déversement depuis le pont de la Faurie	Vernon, la Faurie		<p>Une personne trouve que c'est une solution très intéressante. Des questions sur la faisabilité et les volumes écrêtés émergent des échanges. Ces éléments seront travaillés en phase 3. Note de l'auteur : un ordre de grandeur 10 000 m³ a été évoqué par les équipes techniques après l'atelier.</p> <p>Une personne interroge l'état de la zone humide et le fait qu'il faudra la préserver dans le cadre de l'action. Le groupement explique que la connaissance des zones-humides se base actuellement majoritairement sur les études antérieures et quelques passages de terrain. Les connaissances des zones humides qui feront l'objet d'un aménagement (remise en eau par exemple) seront étudiées plus finement par la suite de la démarche, pour préciser les incidences des aménagements sur les cortèges faunistiques et floristiques en place.</p>

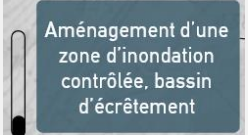


 <p>Aménagement d'un piège à flottants</p>	<p>Vernon, Centre ville</p>		<p><i>Vive contestation des propriétaires de la parcelle, qui ne sont pas opposés au principe du piège à flottant mais expriment leur colère et leurs lassitude face aux sollicitations d'intérêt général multiples qui leur tombent dessus sur leurs différentes parcelles (enlèvement d'encombrant polluant déposé illégalement sur leur parcelle à leur frais, impact de la cartographie des aléas sur une zone initialement mise en constructibilité, pose de réseau assainissement dans sa parcelle sans demande d'autorisation, etc.). Ils s'inquiètent notamment des accès camion pour l'entretien du piège et soulignent qu'ils entretiennent le bois en rive gauche et à proximité du lit mineur de manière rigoureuse, questionnant l'intérêt du piège à cet endroit du bassin.</i></p>
 <p>Restauration du Vernon, des annexes et de la ripisylve</p>	<p>Vernon, Centre ville de VIH</p>		<p><i>Pas de commentaire</i></p>
 <p>Reprise complète du lit et des ouvrages</p>	<p>Vernon, amont du moulin</p>		<p><i>Pas de gomme</i></p>
 <p>Découverte du lit en traversée urbaine</p>	<p>Vernon au moulin</p>		<p><i>Une personne s'interroge la faisabilité de la découverte. Selon un participant, une partie du cours d'eau busé passe sous des habitations. Opérer une découverte aura un impact foncier.</i></p>
 <p>Reprise complète du lit endigué</p>	<p>Vernon, en aval de la traversée</p>		<p><i>Pas de commentaire</i></p>
 <p>Boucle nature de Vaulnaves-le-Haut 1,5 km</p>	<p>Commune de Vaulnaves-le-Haut</p>		<p><i>Les participants, contrairement à l'atelier précédent, ont plébiscité un rapprochement social avec le cours d'eau. Certaines personnes ont néanmoins expliqué ne pas être favorables à un chemin qui passe sur leur parcelle.</i></p>

5 actions ont été proposées sur le secteur torrentiel du Prémol

Action	Localisation	Sondage	Explicitation des positionnements
 Aménagement de peigne à embâcle	Prémol, la Gorge amont		Accord global des participants. Positionnement jaune à mettre en relation avec les votes rouges liés au piège imaginé dans Vaulnaveys-le-Haut sur le Vernon et qui interroge le (même) propriétaire sur la distribution des efforts privés pour l'intérêt général de la commune.
 Reaménager le pont limitant	Prémol, la Gorge		Les participants regrettent que le pont qui a été refait (génie civil, pas de modification de gabarit) il y a deux ans soit à refaire en intégrant l'enjeu inondation.
 Aménagement d'une plage de dépôt	Prémol, Bois en amont de Passe-Rivière		Un participant interroge l'intérêt de faire une plage de dépôt à Passe-Rivière, alors qu'il existe juste en aval une plage de dépôt historique aux Guillardières, construite en 1909. A ce titre, imagine-t-on curer la plage de dépôt ? Elle semble ne jamais avoir été curée depuis sa création. Pour le groupement, cette plage de dépôt plus en amont serait en capacité de protéger les hameaux de Passe-Rivière et des Coyrets, alors que celle en aval protège plutôt des terres agricoles. L'urbanisation s'est déployée au court du siècle dernier sur ces secteurs, les hameaux ne sont donc pas protégés par la plage historique. GAM vérifiera la classification de cette plage historique ainsi que son propriétaire. Safège explique avoir vu dans des documents techniques historiques que quelques centaines de m3 ont été curés sur ce secteur suite à l'évènement de 2005.
 Reprise de l'endiguement rive droite ?	Prémol, Passe-Rivière		Un participant riverain s'interroge sur la position du merlon existant en rive droite. Le bureau d'étude confirme qu'un chemin avec un merlon surmonté d'un mur est présent en rive droite du Prémol.
 Reprise du mur en travers du cours d'eau (seuil)	Prémol, Les guillardières		Ce seuil sert historiquement à maintenir la plage de dépôt des Guillardières. Plusieurs personnes se demandent pourquoi l'action propose de le consolider alors qu'il constitue un obstacle à la continuité piscicole et perturbe ce site naturel remarquable (ZNIEFF). En conséquence, les participants s'interrogent sur la manière d'articuler l'action visant à créer une plage de dépôt en amont de Passe-rivière avec l'intérêt de conserver cette plage historique. Des questions émergent également sur la qualité actuelle des boisements de la zone humide et sur l'intérêt de la restaurer.





10 actions ont été proposées sur le secteur de la vallée intermédiaire













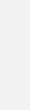

Action	Localisation	Sondage	Explication des positionnements
	Vernon, au stade de rugby		<i>Pas de commentaire particulier</i>
	Vernon, de l'amont à l'aval des Coyrets		<i>Les participants comprennent le principe de solidarité amont-aval. Mais en l'espèce plusieurs personnes pensent que l'impact sur les parcelles agricoles est trop important dans le secteur, notamment au regard de la faible capacité de stockage dans la zone – 8000m³ (vote rouge). Une proposition de ne faire qu'un remblai aval pour l'ensemble des trois bassins dessinés sur la carte permettrait à l'exploitant que ses parcelles ne soient pas coupées en deux (vote jaune).</i>
	Vernon, le long des Révols		<i>Les personnes présentes confirment la pertinence de cette proposition.</i>
	Grande Combe, Muriannes		<i>Solution évoquée depuis longtemps et toujours soutenue.</i>
	Grande Combe, Muriannes		<i>Quelques personnes s'interrogent sur les modalités de mise en œuvre, la faisabilité de l'action et son emprise.</i>
	Grande Combe, Muriannes		<i>Pas de gommette ni commentaire</i>
	Grande Combe, aval		<i>Pas de commentaire particulier</i>
	Confluence Vernon Maille et amont		<i>Cette action ne suscite aucune opposition au sein du groupe, et deux personnes la plébiscitent. Les personnes présentes souhaitent toutefois connaître l'avis des propriétaires concernés, Le groupement prévoit de les rencontrer prochainement, n'ayant pas pu se rendre disponibles pour l'atelier. . Une personne s'interroge sur l'impact hydraulique de la renaturation des cours d'eau. Les techniciens expliquent que, pour les crues courtes, comme celles générées par des orages estivaux, le bénéfice est</i>

			<p>clairement établi. En revanche, il reste négligeable pour les crues longues résultant de pluies continues sur plusieurs heures ou jours.</p>
	<p>Confluence Vernon Maille</p>		<p>Les riverains présents émettent une réserve franche sur cette action. Ils expriment leur inquiétude quant à l'impact des digues entourant le bassin sur le paysage. Ils se demandent également comment serait impacté le jardin partagé et si ce dernier a été pris en compte à ce stade de la réflexion.</p> <p>En lien avec l'action précédente, des personnes se demandent comment concilier à la fois la mise en place d'un bassin écrêteur et la renaturation du Vernon, ces deux solutions étant envisagées sur la même emprise.</p>
	<p>Secteur des Muriannes et du Plâtre</p>		<p>Les participants, contrairement à l'atelier précédent ont plébiscité un rapprochement social avec le cours d'eau. Certaines personnes ont néanmoins expliqué ne pas être favorables à un chemin qui passe sur leur parcelle.</p>

Groupe « Plaine et verrou aval »

9 actions ont été proposées sur le secteur de la plaine aval

Action	Localisation	Sondage	Explicitation des positionnements
 Aménagement d'un déchargement vers la plaine en rive droite	Vernon, au Mas		<p>Si les participants plébiscitent le principe, ils soulignent toutefois certains points nécessitant une attention particulière :</p> <ul style="list-style-type: none"> Garantir que le hameau du Plan, en aval de la plaine, ne sera pas surinondé Garantir que les remontées de nappes puissent continuer à s'évacuer selon les saisons
 Aménagement de zone d'inondation contrôlée, bassin d'écrêtement avec déversoir de sécurité	Vernon, 4 bassins dans la plaine		<p>Les votes représentés ici sont à mettre en relation avec les votes du paragraphe suivant (p14) sur les hauteurs/largeurs d'aménagement. En rassemblant l'ensemble des éléments, voici ce qui ressort des échanges :</p> <ul style="list-style-type: none"> Plusieurs personnes demandent s'il est possible de végétaliser les ouvrages pour une meilleure intégration paysagère. Plutôt que de multiplier les ouvrages nord-sud, pourquoi ne pas positionner la route sur un remblai central, permettant de mieux l'intégrer territorialement ? Idem, pour les autres chemins existant à proximité. Une personne rappelle que ces ouvrages vont apporter leur lot de contraintes urbanistiques en aval et notamment un principe d'inconstructibilité sur un certain périmètre (bande précaution jusqu'à 100 fois la hauteur de l'ouvrage en aval de l'ouvrage). Le positionnement précis des ouvrages les plus aval devra être débattu avec cet élément en tête et notamment la distance aux maisons les plus proches (votes jaune). Une personne rappelle que pour d'autres raisons préexistantes la zone du plan est déjà inconstructible. Dans ou en proximité d'une des emprises potentielles se situe un camp d'accueil des gens du voyage. Attention à bien le prendre en compte, d'autant que le nombre de personnes accueillies augmente. Au Mas, un remblai serait déjà existant Ces actions devront être passées à l'analyse de leur cout et du soutien potentiel des financeurs. Enfin, plusieurs personnes estiment qu'il faut porter la discussion auprès de l'ensemble des agriculteurs concernés (étape de travail prévu ce printemps). S'ils sont favorables de principe, certains estiment qu'ils ne peuvent pas se positionner sans connaître la position des plus concernés. <p>En dehors des emprises dessinées sur la carte, une personne se demande si le parc du château pourrait servir de « zone tampon ». Pour le groupement d'étude, il joue sans le vouloir déjà ce rôle aujourd'hui. Difficile d'imaginer pouvoir renforcer cette fonction et de le considérer comme une zone d'expansion de crue.</p>

 <p>Aménagement d'un fossé d'évacuation des eaux après la crue</p>	Ouest de la plaine du Plan		<p>En lien avec le déchargement vers la plaine, les participants accueillent favorablement cette proposition. Une personne se demande si le point bas du chemin Cavar bénéficiera des aménagements évoqués (problème d'évacuation, mais aussi lieu préférentiel de remontée de nappe).</p>
 <p>Reprofilage des fossés. aménagements de mares et plantations</p>	Ouest de la plaine du Plan		
 <p>Restauration de plusieurs tronçons de Vernon et de ripisylve, éloignement de la route</p>	Vernon, entre Mas et Allas		<p>Plusieurs personnes soulignent que ces opérations s'opèreraient dans des terrains privés et seront par conséquent difficiles à mettre en œuvre. Peut-être cela permettra-t-il de drainer un peu la nappe au droit des opérations ? A ne mettre en œuvre que dans les espaces sans bâti. Une personne exprime avoir du mal à se représenter concrètement ce que pourrait impliquer le décalage du cours d'eau à proximité de la route départementale (besoin de visualiser).</p>
 <p>Reprise de gabarit hydraulique de pont (nombre d'ouvrage à reprendre en fonction de l'ambition de protection hydraulique)</p>	Grande Combe, Muriannes		<p>Les riverains soulignent la nécessité de porter une attention particulière aux réseaux passant sous les ponts et les entrées charretières, ainsi qu'au maintien des accès privés. . Le pont aux Allas vient d'être refait il y a deux ans. Est-il au gabarit ?</p>
 <p>Reprise du dégrilleur des Allas</p>	Grande Combe, aval		<p>Unanimité sur le sujet abordé à plusieurs reprises. Un participant souligne l'efficacité de la plage de dépôt du Mas plus en amont : « elle se gère toute seule ».</p>
 <p>Réaménager la grille avant l'entrée souterraine sous la place du château</p>	Confluence Vernon Maille et amont		
 <p>Boucle plaine de Vizille 3 km</p>	Confluence Vernon Maille		<p>Plusieurs personnes estiment que le réseau de chemins existant est suffisant. Les exploitants ne sont pas favorables à l'idée d'en créer de nouveaux. Il serait préférable d'améliorer l'entretien du chemin des vignes tout en conservant son caractère rustique, compatible avec la pratique du VTT. D'autres personnes ont néanmoins plébiscité la création d'une boucle le long du fossé de la Paute, pour relier la locomotive à l'étang du Plan. Les familles et vélo de route devraient utiliser la route du Plan avec un enjeu de réguler/ralentir le transport routier pour permettre ces multiples vocations. Pour rappel, au premier atelier certaines personnes ont témoigné se sentir en insécurité sur la route du Plan.</p>

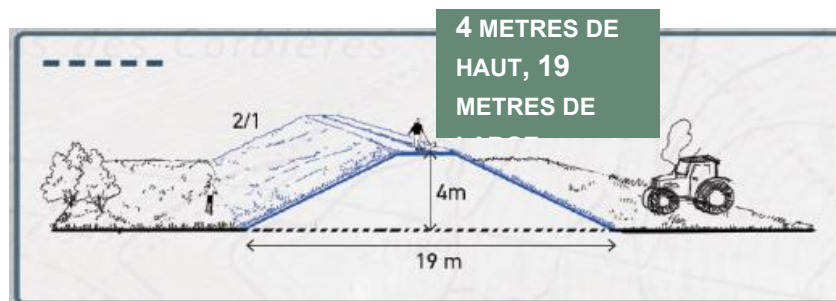
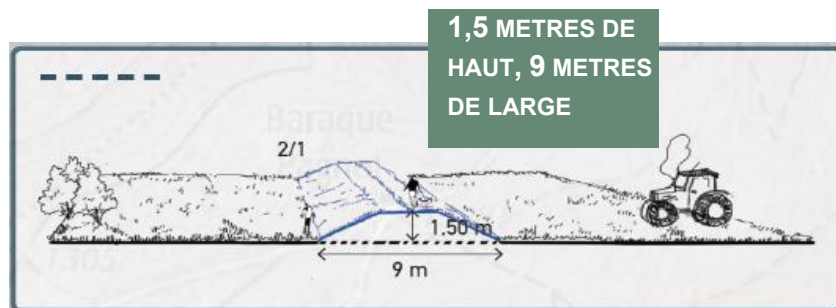
A noter que plusieurs actions n'ont pas été retenues par l'équipe en charge de l'étude.

Un participant a évoqué la possibilité de construire un tunnel reliant l'Avenue Maurice Thorez, option déjà discutée par le passé pour fluidifier le trafic à Vizille. Selon lui, si ce projet était relancé, il pourrait également permettre d'évacuer un trop-plein hydraulique lors des crues. A ce stade, l'équipe projet précise avoir écarté cette option, les coûts étant jugés disproportionnés par rapport à la seule justification liée aux crues.

A l'atelier précédent, certains participants avaient appelé à relancer le curage du cours d'eau. L'équipe d'étude a interrogé l'Etat qui a confirmé que le curage est interdit réglementairement en dehors des plages de dépôts. Un participant rappelle à cette occasion que le curage n'est pas « un sujet technique mais un sujet régalien ».

Inter-groupe « Avis sur les solutions de stockage »

Avec le verrou aval, les volumes de crue au-delà de 8 à 10 m³ par seconde ne peuvent pas être évacués pendant l'épisode lui-même. Face à cette contrainte, le stockage temporaire dans des bassins d'écrêtement paraît constituer la seule solution viable permettant de répondre aux volumes débordant en jeu. **Les participants ont pu se positionner sur deux scénarios de dimensionnement pour guider la suite du travail : des ouvrages de 1,5 m de haut d'un côté et des ouvrages de 4 m de haut de l'autre**, le premier protégeant évidemment moins que le second (pour les détails, voir la présentation).



Sondage	Explicitation des positionnements
	<p><i>Ce scénario n'est pas rejeté par le groupe. Si une grande partie le plébiscite franchement, une autre (voir les votes plus haut selon les secteurs) interroge les enjeux liés à la localisation, (moins impact sur les exploitations agricoles, enjeux liés à l'urbanisme).</i></p> <p><i>D'un point de vue paysagers et des usages, l'emprise de ce scénario paraît acceptable à ce stade de la discussion.</i></p> <p><i>Un participant s'interroge cependant sur l'impact des hauteurs de digues sur le paysage patrimonial et sur les contraintes imposées par l'architecte des Bâtiments de France en lien avec le château. .</i></p>
	<p><i>Ce scénario paraît impactant d'un point de vue paysager et identitaire. « Cela changerait trop la plaine ». Une très grande majorité se prononce contre.</i></p>

D Suite de la démarche Prochains rendez-vous

Les élections municipales du mois de Mars 2026 vont impacter le calendrier de travail. Le temps que tous les nouveaux élus soient nommés et qu'ils soient informés et acculturés à la démarche en cours, il ne paraît pas possible d'organiser le prochain atelier avant septembre 2026. En attendant, le groupement d'étude approfondira certains éléments clés avec quelques acteurs spécifiques très concernés par les actions imaginées :

- **Réunion de travail et échanges sur site avec les exploitants agricoles** de la vallée pour discuter de leurs enjeux spécifiques dans le cadre du schéma (sensibilité des différentes parcelles, enjeux de mobilités agricoles, protection prioritaire de certaines parcelles, optimisation des propositions, modulation du projet, etc.)
- **Réunions de travail avec certains propriétaires** concernés
- Réunion de travail **avec l'Architecte des Bâtiments de France**.

En parallèle, les ingénieurs et techniciens pousseront dans le détail **l'étude de faisabilité de certaines actions clés** (localisation plus fine, dimensionnement possible, effet sur l'hydraulique en crue, coûts, intégration paysagère, etc.)

Prochain atelier multi-acteurs : septembre 2026

Au programme : présentation des différents scénarios

Consolidation et expression de vos préférences.

Annexes - Informations complémentaires

Membres qui suivent le projet en Comité de pilotage

Communes

Vaulnaveys-le-Haut :

- **Elus :**
 - M. le Maire JY Porta,
 - 3^e adjoint, aménagement du territoire : M. Argoud-Puy,
 - Conseiller municipal : M. Parazon
- **Services techniques**

Vaulnaveys-le-Bas :

- **Elus :**
 - M. le Maire JM Gauthier,
 - Conseillère municipale : Mme Strippoli

Vizille :

- **Elus :**
 - 1^{ère} adjointe, culture et patrimoine, membre de la CLE : Mme Argoud,
 - 4^e adjoint, travaux urbanisme et logement : M. Lamarca
- **Services techniques**

Métropole de Grenoble

Elus :

- Vice-Présidente chargée du cycle de l'Eau : Mme Siefert
- Conseiller métropolitain délégué aux risques naturels et technologiques : M. Porta

Service Gestion Territoriale de l'Eau – unité GEMAPI

Régie Eau et Assainissement

Service Voirie – secteur Grand Sud

Service urbanisme – PLUi

Service Agriculture

Service Biodiversité

Mission Risques

Syndicats	SYMBHI <ul style="list-style-type: none">• Elu,<ul style="list-style-type: none">• Président : M. Strappazon• UT Romanche CLE Drac-Romanche
Partenaires techniques	Domaine du Château de Vizille Département de l'Isère – service GEMAPI Département de l'Isère – service agriculture et forêt RTM Agence de l'Eau Rhône-Alpes Méditerranée DDT – Police de l'Eau DDT – unité risques majeurs DREAL – sécurité des ouvrages hydrauliques OFB Chambre d'agriculture de l'Isère
Associations régionales et locales	CEN LPO FNE AURA Fédération de pêche 38 AAPMA « La Gaule vizilloise » Agir ensemble pour Vaulnaveys Espace Belledonne

Cartes de scénarios hydraulique, restauration et cadre de vie

Secteur cônes torrentiels

Secteur plaine intermédiaire

Secteur plaine du Plan

SCÉNARIO HYDRAULIQUE, RESTAURATION ET CADRE DE VIE

SECTEUR CÔNES TORRENTIELS

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DU VERNON ET DE SES AFFLUENTS
FÉVRIER 2026

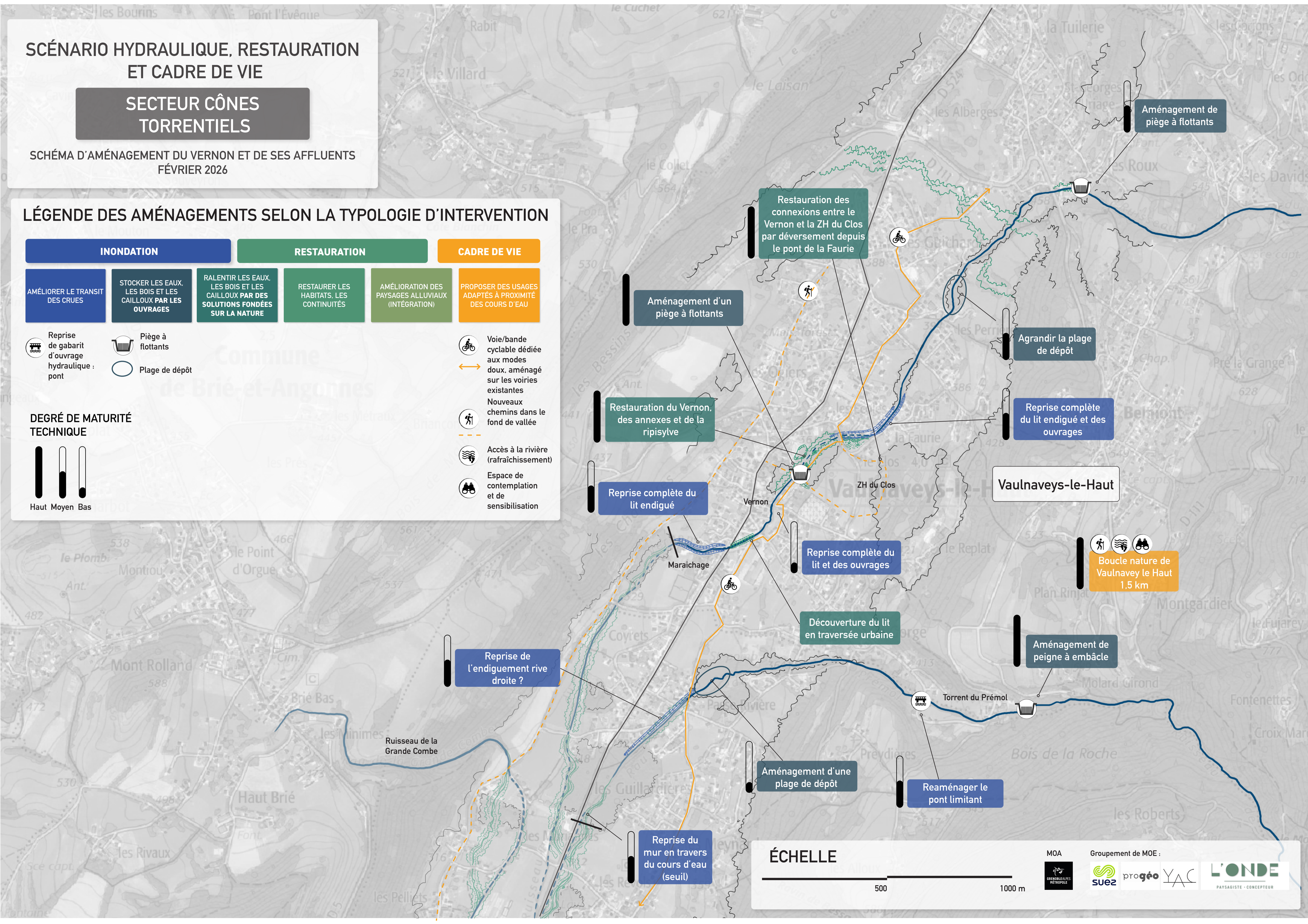
LÉGENDE DES AMÉNAGEMENTS SELON LA TYPOLOGIE D'INTERVENTION

INONDATION		RESTAURATION		CADRE DE VIE
AMÉLIORER LE TRANSIT DES CRUES	STOCKER LES EAUX, LES BOIS ET LES CAILLOUX PAR LES OUVRAGES	RALENTIR LES EAUX, LES BOIS ET LES CAILLOUX PAR DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE	RESTAURER LES HABITATS, LES CONTINUITÉS	AMÉLIORATION DES PAYSAGES ALLUVIAUX (INTÉGRATION)
PROPOSER DES USAGES ADAPTÉS À PROXIMITÉ DES COURS D'EAU				

Reprise de gabarit d'ouvrage hydraulique : pont	Piège à flottants	Voie/bande cyclable dédiée aux modes doux, aménagé sur les voiries existantes
Plage de dépôt	Nouveaux chemins dans le fond de vallée	Accès à la rivière (rafraîchissement)
	Espace de contemplation et de sensibilisation	

DEGRÉ DE MATURITÉ TECHNIQUE

Haut	Moyen	Bas



ÉCHELLE

0 500 1000 m

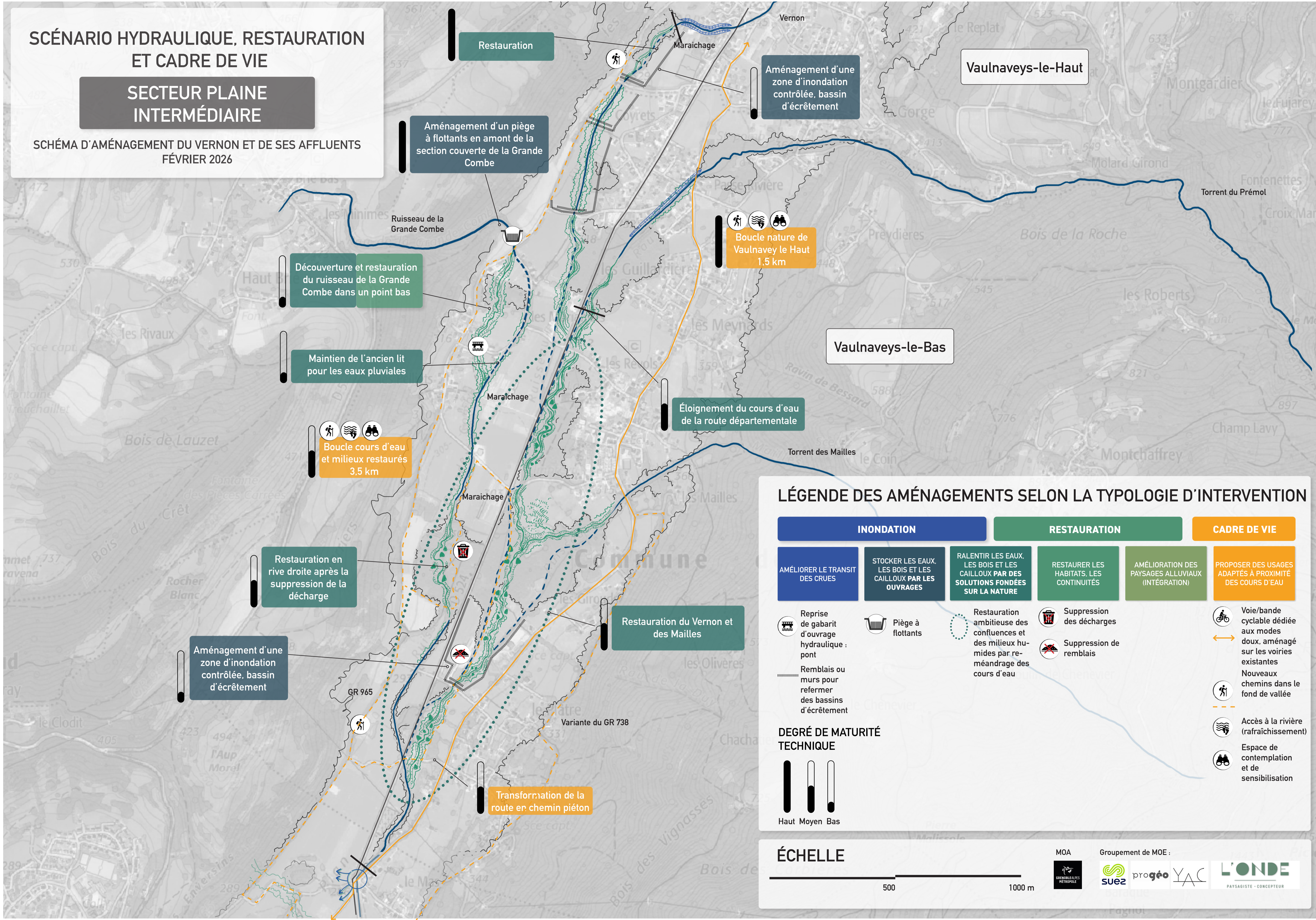
MOA **Groupe de MOE :**

PAYSAGISTE - CONCEPTEUR

SCÉNARIO HYDRAULIQUE, RESTAURATION ET CADRE DE VIE

SECTEUR PLAIN INTERMÉDIAIRE

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DU VERNON ET DE SES AFFLUENTS
FÉVRIER 2026



LÉGENDE DES AMÉNAGEMENTS SELON LA TYPOLOGIE D'INTERVENTION

INONDATION		RESTAURATION		CADRE DE VIE	
AMÉLIORER LE TRANSIT DES CRUES	STOCKER LES EAUX, LES BOIS ET LES CAILLOUX PAR LES OUVRAGES	RALENTIR LES EAUX, LES BOIS ET LES CAILLOUX PAR DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE	RESTAURER LES HABITATS, LES CONTINUITÉS	AMÉLIORATION DES PAYSAGES ALLUVIAUX (INTÉGRATION)	PROPOSER DES USAGES ADAPTÉS À PROXIMITÉ DES COURS D'EAU
Reprise de gabarit d'ouvrage hydraulique : pont	Piège à flottants	Restauration ambitieuse des confluences et des milieux humides par remeandrage des cours d'eau	Suppression des décharges	Suppression de remblais	Voie/bande cyclable dédiée aux modes doux, aménagée sur les voiries existantes
Remblais ou murs pour refermer des bassins d'écrêtement					Nouveaux chemins dans le fond de vallée
DEGRÉ DE MATURITÉ TECHNIQUE					Accès à la rivière (rafraîchissement)
					Espace de contemplation et de sensibilisation

ÉCHELLE

0 500 1000 m

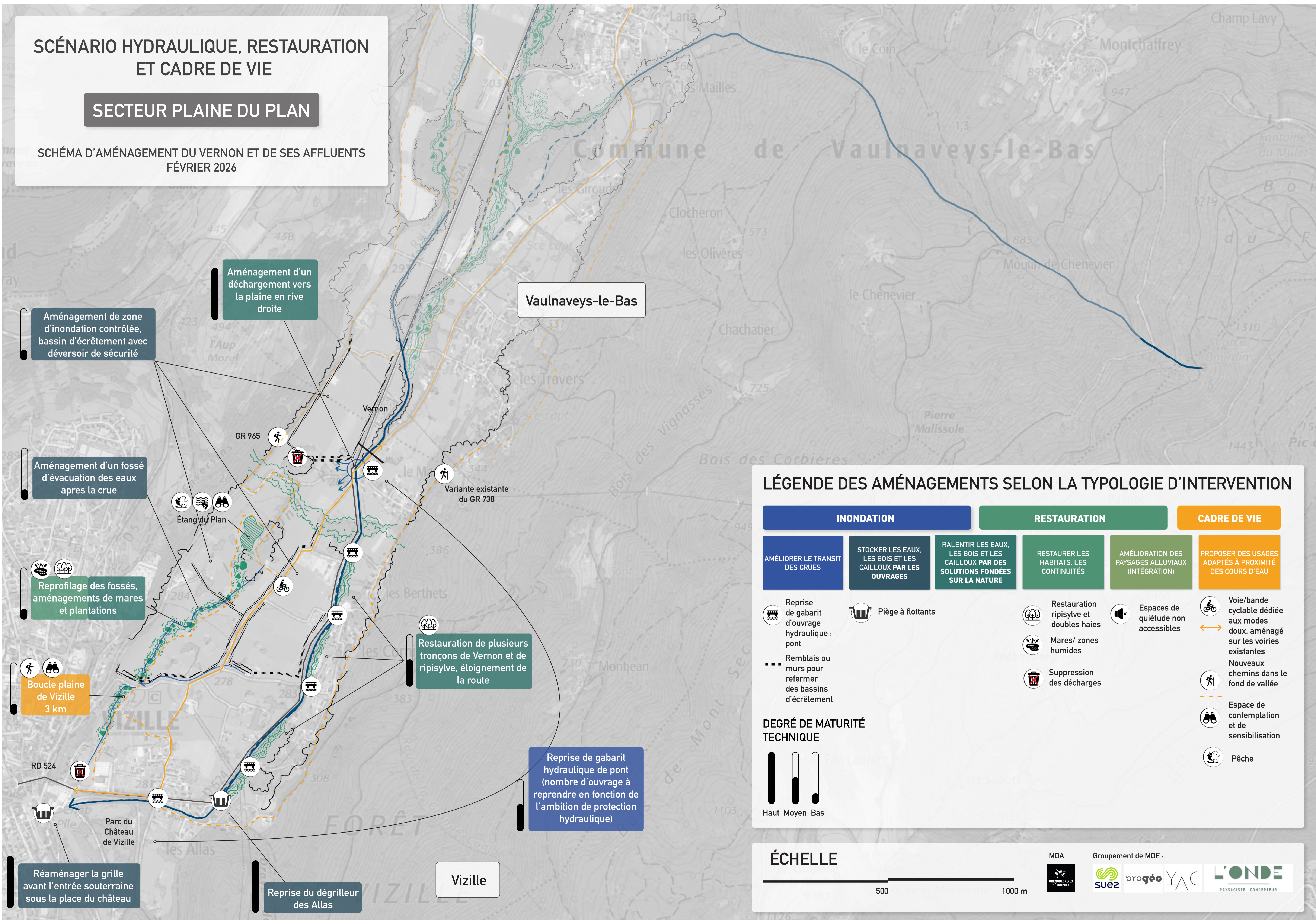
MOA
GRENABLE ALPES MÉTROPOLITAINES

Groupement de MOE :
SUEZ progeo YAC L'ONDE
PAYSAGISTE - CONCEPTEUR

SCÉNARIO HYDRAULIQUE, RESTAURATION ET CADRE DE VIE

SECTEUR PLAINES DU PLAN

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DU VERNON ET DE SES AFFLUENTS
FÉVRIER 2026



Aménagement de zone d'inondation contrôlée, bassin d'écrêtement avec déversoir de sécurité

Aménagement d'un déchargement vers la plaine en rive droite

Vaulnaveys-le-Bas

Aménagement d'un fossé d'évacuation des eaux après la crue

Étang du Plan

Variante existante du GR 738

Reprofilage des fossés, aménagements de mares et plantations

Restauration de plusieurs tronçons de Vernon et de ripisylve, éloignement de la route

Boucle plaine de Vizille 3 km

RD 524
Parc du Château de Vizille

Reprise de gabarit hydraulique de pont (nombre d'ouvrage à reprendre en fonction de l'ambition de protection hydraulique)

Réaménager la grille avant l'entrée souterraine sous la place du château

Reprise du dégrilleur des Allas

Vizille

LÉGENDE DES AMÉNAGEMENTS SELON LA TYPOLOGIE D'INTERVENTION

INONDATION		RESTAURATION		CADRE DE VIE	
AMÉLIORER LE TRANSIT DES CRUES	STOCKER LES EAUX, LES BOIS ET LES CAILLOUX PAR LES OUVRAGES	RALENTIR LES EAUX, LES BOIS ET LES CAILLOUX PAR DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE	RESTAURER LES HABITATS, LES CONTINUITÉS	AMÉLIORATION DES PAYSAGES ALLUVIAUX (INTÉGRATION)	PROPOSER DES USAGES ADAPTÉS À PROXIMITÉ DES COURS D'EAU
<ul style="list-style-type: none"> Reprise de gabarit d'ouvrage hydraulique : pont Remblais ou murs pour refermer des bassins d'écrêtement 	<ul style="list-style-type: none"> Piège à flottants 	<ul style="list-style-type: none"> Restauration ripisylve et doubles haies Mares/ zones humides Suppression des décharges 	<ul style="list-style-type: none"> Espaces de quiétude non accessibles 	<ul style="list-style-type: none"> Voie/bande cyclable dédiée aux modes doux, aménagé sur les voiries existantes Nouveaux chemins dans le fond de vallée Espace de contemplation et de sensibilisation Pêche 	
DEGRÉ DE MATURITÉ TECHNIQUE 					

ÉCHELLE

0 500 1000 m

MOA
GRENOBLE-LES-METROPOLIS

Groupement de MOE :
suez progeo YAC L'ONDE
PAYSAGISTE - CONCEPTEUR

Support de présentation

Schéma d'aménagement du Vernon

Atelier n°3

3 février 2025



- 
1. Introduction
 2. Situation et propositions d'intervention par secteur
 - 2.1 Les cônes torrentiels
 - 2.2 La vallée intermédiaire
 - 2.3 La plaine aval
 3. Exploration des solutions de stockage à l'échelle du bassin versant

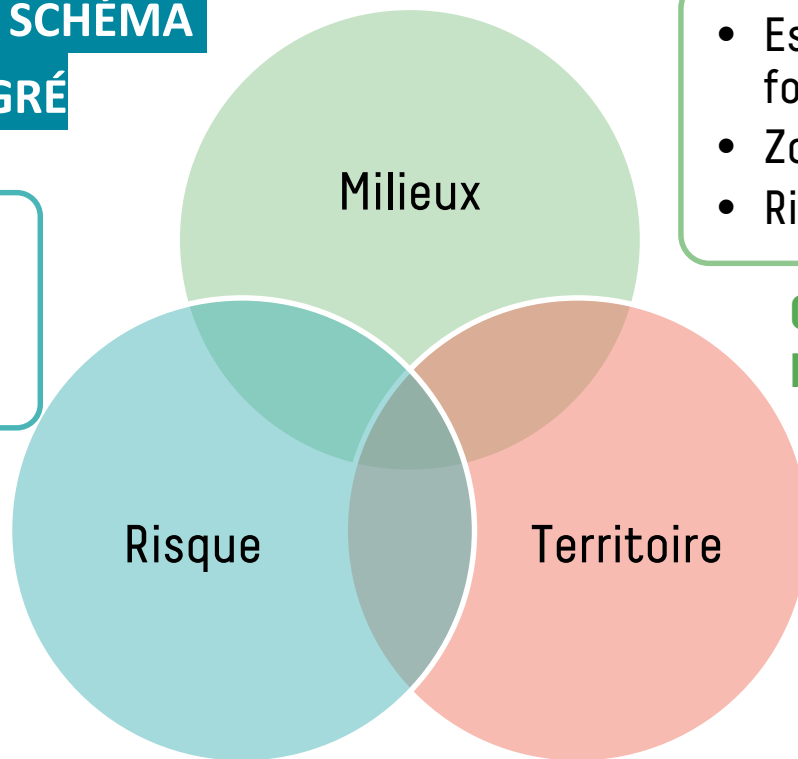


1. Introduction

BUT DE LA DÉMARCHE : SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT INTÉGRÉ

- Ouvrages hydrauliques
- Gestion sédimentaire

**Objectif PI : Protection
des biens et des
personnes**



- Espace de bon fonctionnement
- Zones humides
- Ripisylve, ...

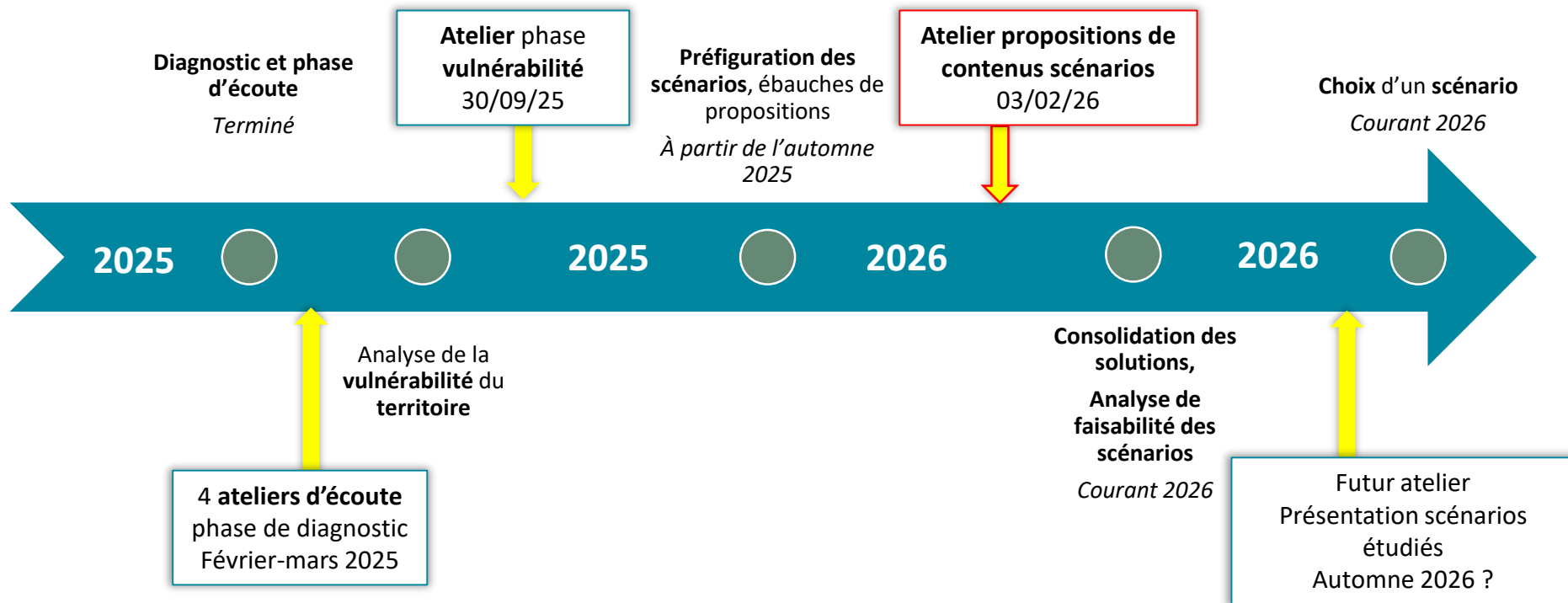
**Objectif GEMA :
Préservation/Restauration**

- Activités
- Usages
- Paysage, ...

**Objectif Territoire :
Valorisation/Conciliation**

- Complexité d'un projet d'aménagement intégré
- Solidarité « amont/aval » sur le bassin versant
- Vision partagée et durable de l'espace « rivière »

LES ÉTAPES DU SCHEMA D'AMENAGEMENT



UN ATELIER INTERMÉDIAIRE POUR EXPLORER DES PISTES DE SOLUTIONS

Des solutions ouvertes à la critique et aux évolutions

L'objectif est de

- vous montrer la direction qui est en train d'être prise
- Vous permettre de
 - Questionner ces orientations
 - Aider par vos connaissances
 - Expliquer comment cela vous impacte

Des solutions aux maturités diverses

- Techniquement plus avancé à l'amont qu'à l'aval
- Des actions
 - Qu'on laisse de côté
 - Qu'on imagine garder avec un enjeu de parler de dimensionnement
 - Qui posent des questions par leur impact important sur les usages existants, à discuter

Un prochain atelier pour continuer la discussion

+ des ateliers spécifiques avec certains usagers si pertinent

- Pour plonger dans le détail de certaines solutions potentielles
- Moduler les curseurs en fonction des intérêts et des impacts
- Trouver les équilibres d'aménagement

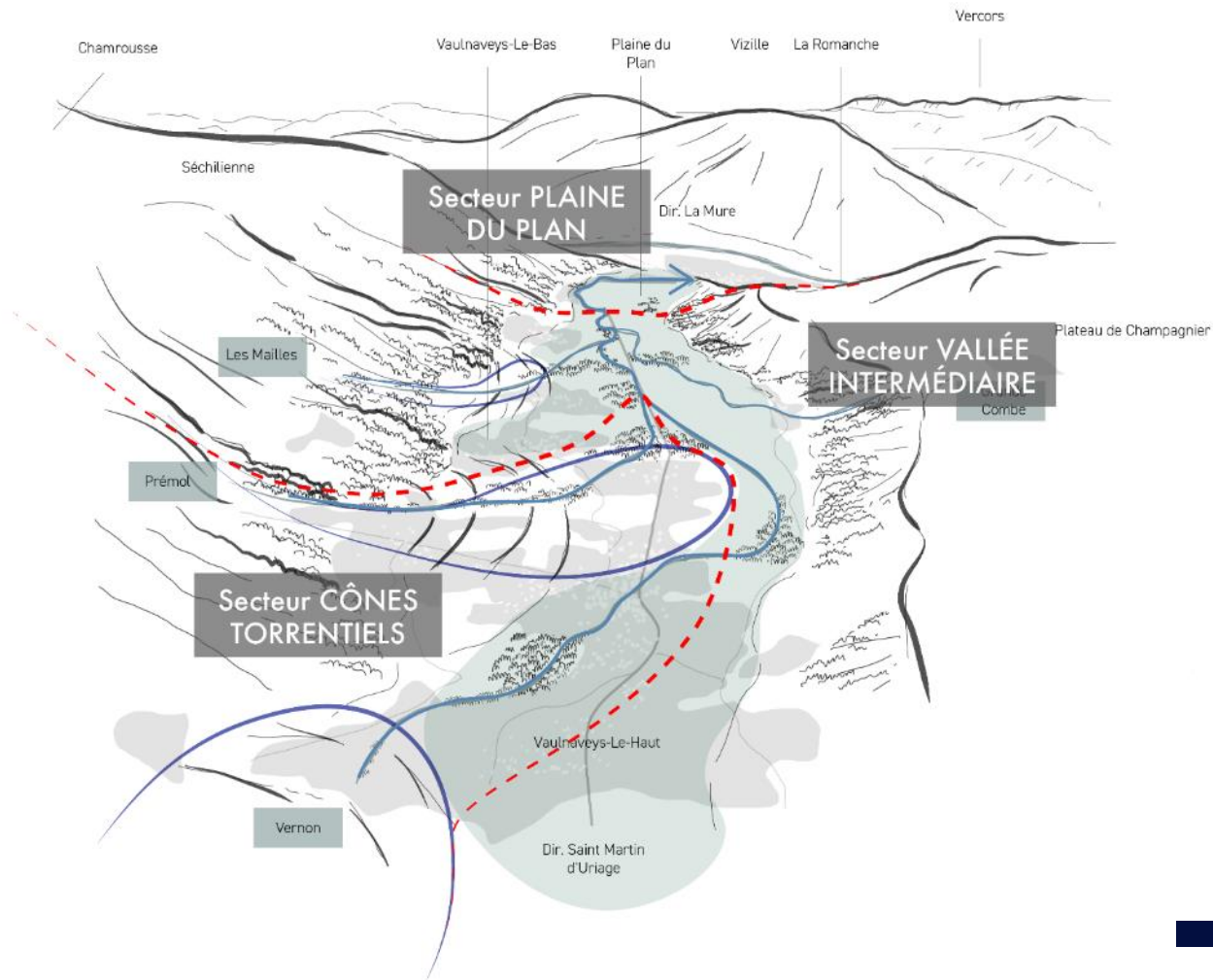


2. Propositions d'intervention par secteur

SECTORISATION DES PROBLÉMATIQUES ET DES PRINCIPES D'INTERVENTION

Des fortes pentes à une plaine humide et agricole

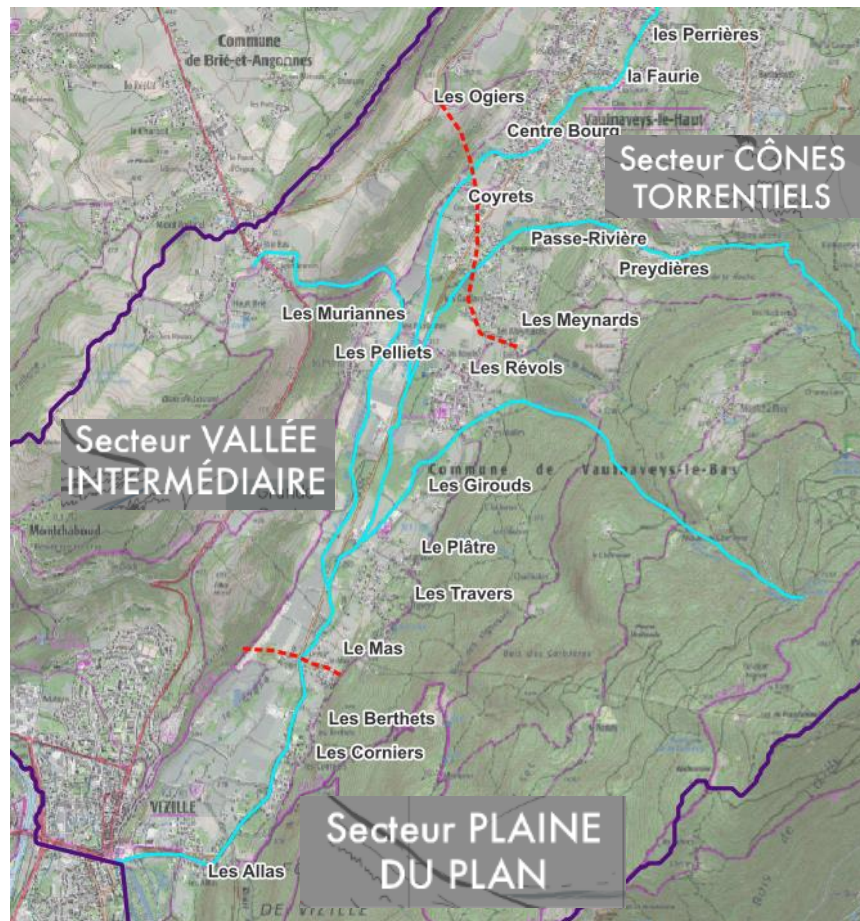
- Des cônes torrentiels, à forte pente, urbanisés
- Une vallée intermédiaire, à pente moyenne, principalement agricole et forestière, faiblement urbanisée
- La Plaine du Plan, de faible pente, agricole et urbanisée



SECTORISATION DES PROBLÉMATIQUES ET DES PRINCIPES D'INTERVENTION

Des fortes pentes à une plaine humide et agricole

- Des cônes torrentiels, à forte pente, urbanisés
- Une vallée intermédiaire, à pente moyenne, principalement agricole et forestière, faiblement urbanisée
- La Plaine du Plan, de faible pente, agricole et urbanisée





2.1. Situation et propositions d'intervention sur les cônes torrentiels du Vernon et du Prémol

LES CÔNES : DES TORRENTS PENTUS ET PUISSANTS CHARRIANT BOUE, ROCHE ET BOIS

PRÉMOL, LA GORGE, AOÛT 2005 - EROSIONS DE BERGES

CARACTÉRISTIQUES DES TORRENTS

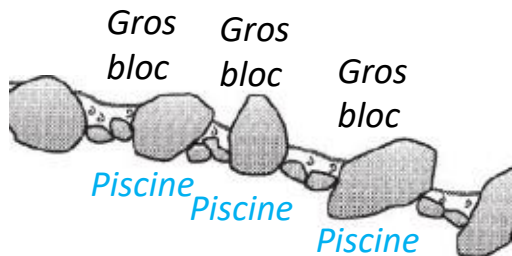
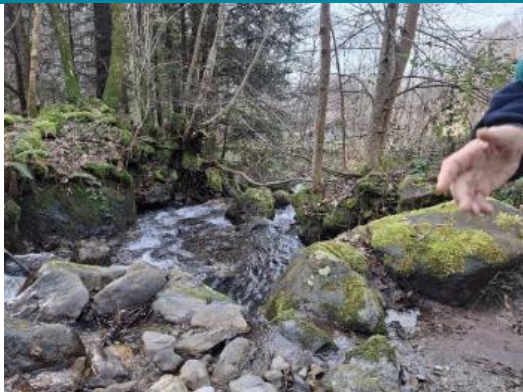


Schéma d'aménagement du Vernon – Atelier n°3 – 03 février 2025

VERNON, LE BOURG, AOÛT 2005- OBSTRUCTION DE LA SECTION BUSÉE

LES CÔNES : CARACTÉRISTIQUES ET AMÉNAGEMENTS DES TORRENTS

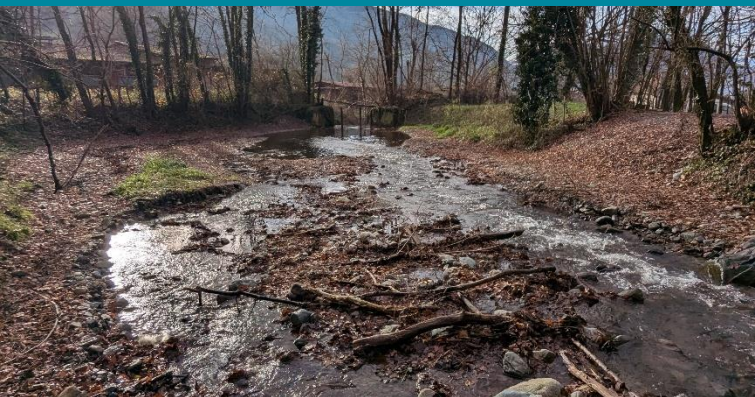
DES MURS ET MERLONS DE PROTECTION ALTÉRÉS



UNE ZONE HUMIDE CLÉ POUR LE VERNON – LE CLOS



UNE PLAGE DE DÉPÔT – LES PERRIÈRES (500 M³)

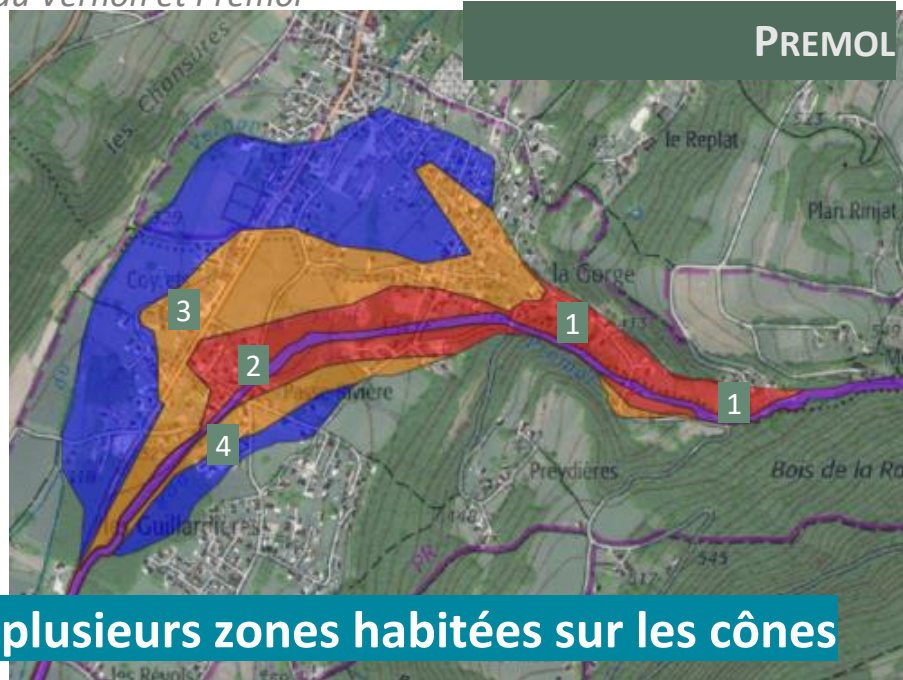
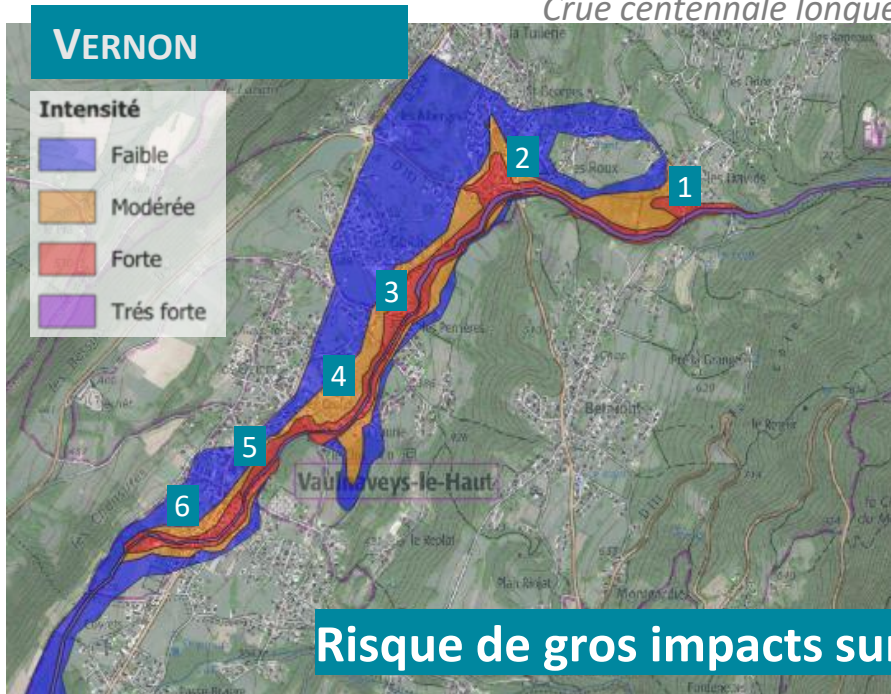


UN SECTEUR BUSÉ DANS LA TRAVERSÉE DE VLH DE CAPACITÉ ~CRUE 10 ANS



LES CÔNES : DES DÉBORDEMENTS IMPACTANT PAR LES BOUE, ROCHE ET BOIS

Crue centennale longue du Vernon et Prémol



Risque de gros impacts sur plusieurs zones habitées sur les cônes

- 1
Les Davids
- 2
Les Roux
- 3
Les Guichards
- 4
Les Perrières
- 5
La Faurie
- 6
Le Bourg

- 1
La Gorge
- 2
Passerivière
- 3
Les Coyrets
- 4
Les Guillardières

MESURES DES IMPACTS SUR LES PERSONNES, MAISONS, ROUTES ET PARCELLES

Crue 20 ans



Vernon : 200 à 6 000 m³

Prémol : 400 à 9 000 m³

Jusqu'à

600 personnes et
leurs maisons

25 emplois
impactés

15 hectares
agricoles

Jusqu'à

13 millions d'euros de dommages

Crue 100 ans



Vernon : 500 à 15 000 m³

Prémol : 1 000 à 40 000 m³

Jusqu'à

1600 personnes
et leurs maisons

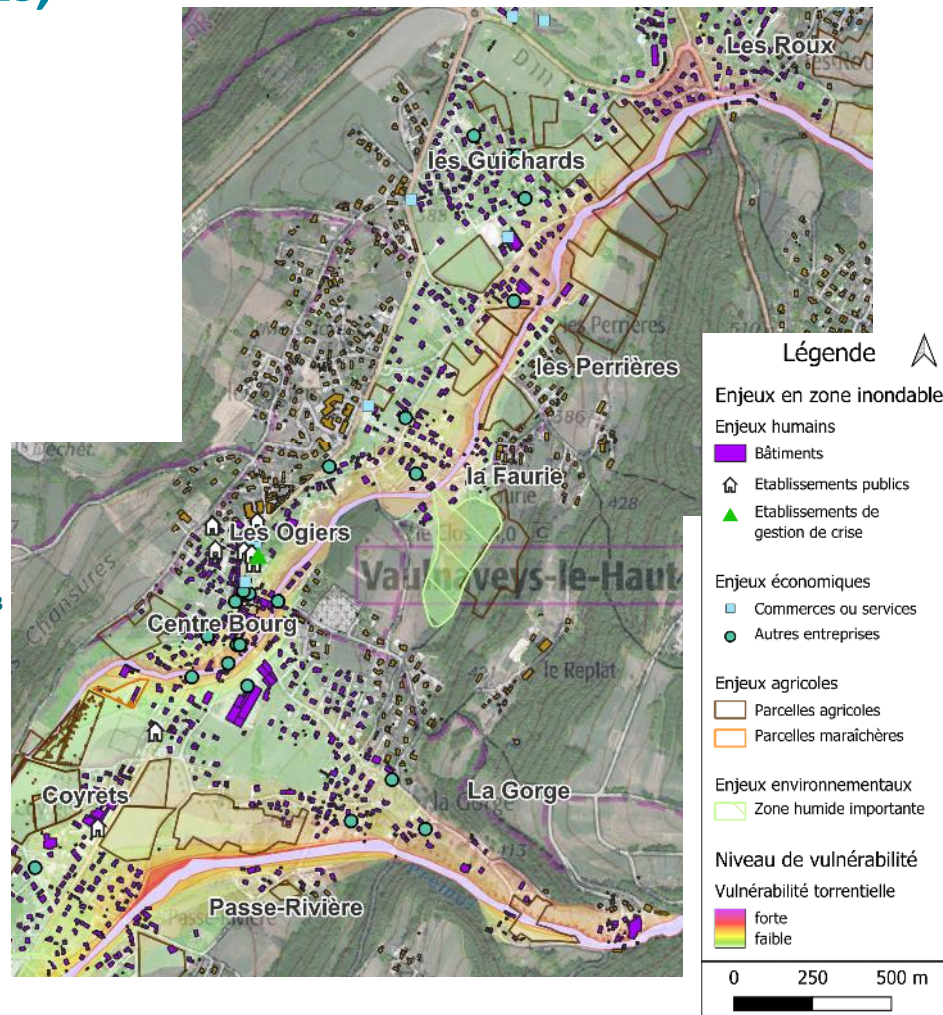
150 emplois
impactés

45 hectares
agricoles

Jusqu'à

35 millions d'euros de dommages

Schéma d'aménagement du Vernon – Atelier n°3 – 03 février 2025



SOLUTIONS POSSIBLES SUR LES CÔNES (1/3): RALENTIR, PIÉGER, AGRANDIR, GUIDER

Pièges

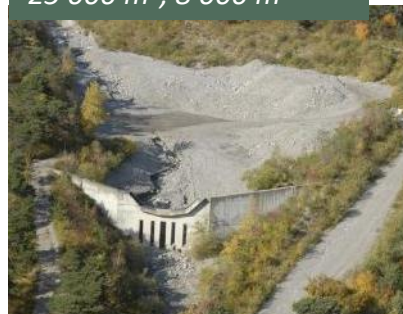


Aménager des zones de pièges et ralentissement des roches et bois

Le Vernon, Vaulnaveys-le-Haut, 500 m³, 1000 m²



Le Manival, Saint-Ismier, 25 000 m³, 8 000 m²



Verderet, Eybens, peigne anti-embâcles, 2000 m²



Ponts



Aménager les premiers points limitants pour retarder ou guider les débordements

Le Prémol, Passe Rivière



Le Vernon, gué des Guichards



Le Dourdou, Montlaur, Vigicrue



SOLUTIONS POSSIBLES SUR LES CÔNES (2/3) : SÉCURISER, DÉCOUVRIR

Protections locales

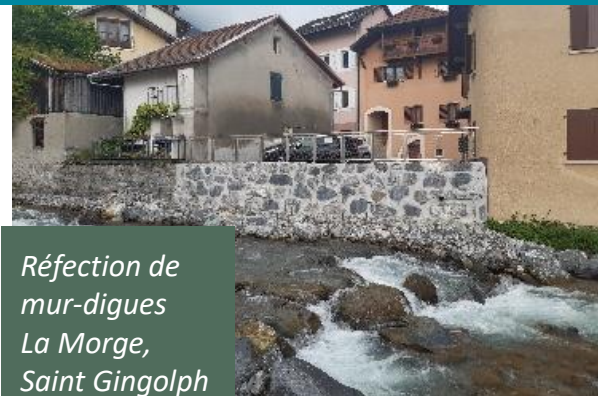
Sécuriser les linéaires urbanisés contre les risques d'érosion et de rupture de digues



*Stabilisation de berges
Le Nant Bruyant, la Motte Servolex*



*Stabilisation de berges
L'Alloix, Saint Vincent de Mercuze*



*Réfection de mur-digues
La Morge, Saint Gingolph*

Découvrir un cours d'eau busé

*Découverte du Furet
Saint-Etienne*



*Découverte de la Petite-Saône
Fontaine, DL*



Schéma d'aménagement du Vernon – Atelier n°3 – 03 février 2025

Zones naturelles

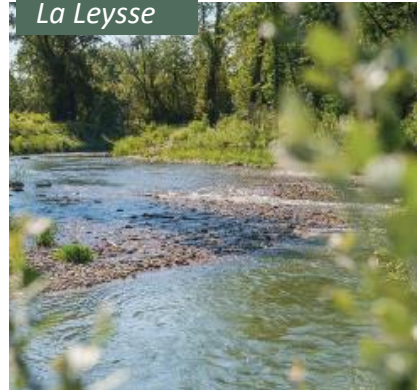
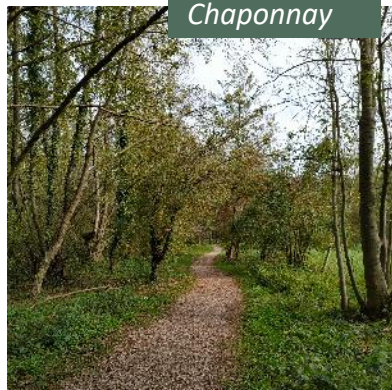
Restaurer les fonctionnalités des milieux naturels pour mieux ralentir eaux, cailloux et bois



Cadre de vie

Proposer des usages adaptés à proximité des cours d'eau

Amélioration des paysages alluviaux, conservation d'espaces de quiétudes



SOLUTIONS QUI NE PARAISSENT PAS DÉPLOYABLES SUR CE SECTEUR

Pas de bassin écrêteur, ni ouvrage de stockage

- Il y a trop de pente
- On ne peut stocker beaucoup
- L'ouvrage coûterait trop cher pour les bénéfices qu'il apporterait
- Le double usage neige de culture-inondation ne paraît pas viable à Chamrousse

On revient dans le détail sur ce point à la fin de la présentation

Des solutions de stockage et ralentissement en zone humide possible quand même

- A la Faurie – Zone Humide du Clos, dans une zone déjà inondée naturellement...
- ...Mais dont on viendrait optimiser le fonctionnement et l'utilité

A débattre en travail de groupe à la suite de la présentation

2.2. Situation et propositions d'intervention dans la vallée intermédiaire (de l'aval du bourg de VLH jusqu'au Mas)



LA VALLÉE INTERMÉDIAIRE, UNE ZONE AGRICOLE, BOISÉE, HUMIDE, ENCORE PENTUE



Galets, gros graviers



PRÉMOL, PONT DE LA MAIRIE, DÉCEMBRE 2021



GRANDE COMBE, LES MURIANNES, JUIN 2019
OBSTRUCTION DU PASSAGE BUSÉ



Schéma d'aménagement du Vernon – Atelier n°3

LA VALLÉE INTERMÉDIAIRE : DES DÉBORDEMENTS ET FILTRES NATURELS ET ARTIFICIELS

**BUSAGE DU RUISSEAU GRANDE COMBE
RISQUE D'OBSTRUCTION**



**PLAGE DE DÉPÔTS DU MAS,
PIÈGE DE GRAVIERS ET DE BOIS**



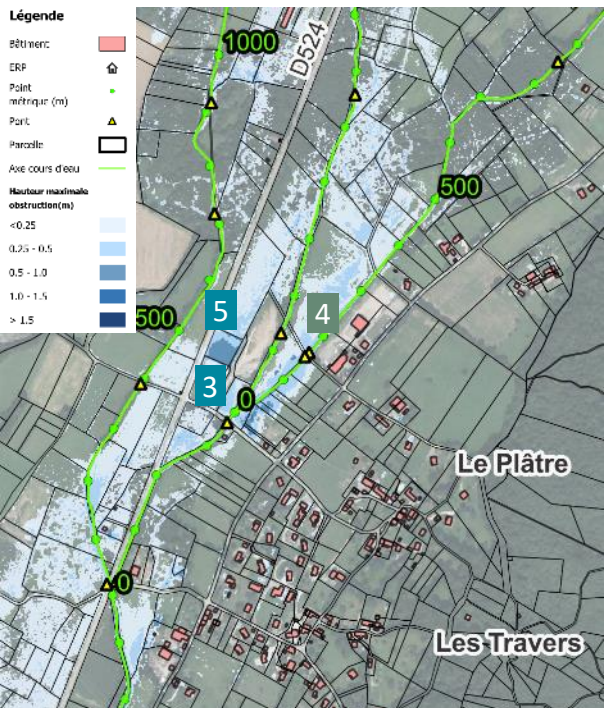
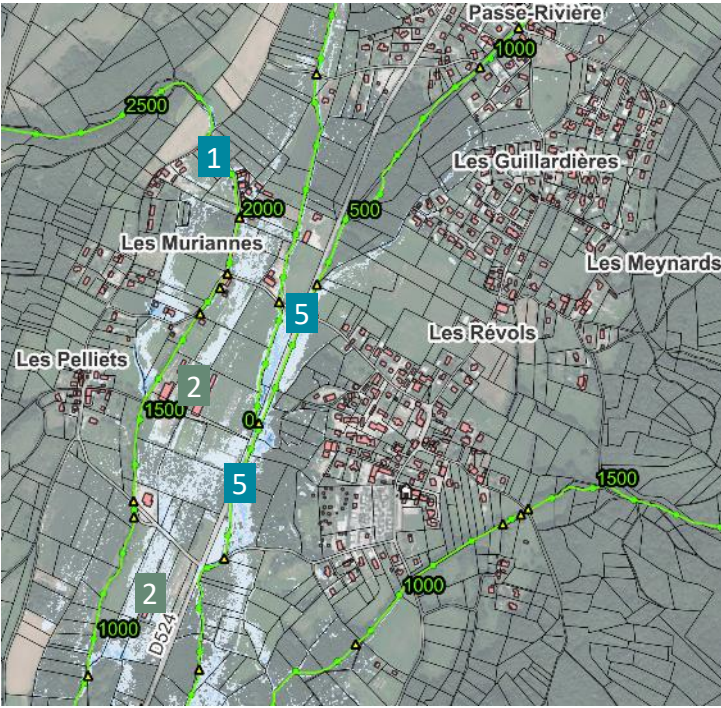
**ZONE HUMIDE REMARQUABLE
DES MAILLES**



**BOISEMENTS HUMIDES
GRANDE COMBE**

LA VALLÉE INTERMÉDIAIRE : IMPACTS AUX ROUTES, HAMEAUX LOCAUX ET CULTURES

Crue centennale longue du Vernon et ses affluents



Un fond de vallée faiblement urbanisé, principalement agricole et forestier

Des dommages généralisés aux cultures et plus locaux sur les hameaux

1 Les Muriannes

2 Maraichers

3 Centre d'aide

4 Poney club de l'Etang

5 RD524

Schéma d'aménagement du Vernon – Atelier n°3 – 03 février 2025

DES IMPACTS HÉTÉROGÈNES SUR LES HAMEAUX ET LES PARCELLES

Crue 20 ans

Jusqu'à

30 personnes et leurs maisons

20 hectares agricoles (dont 2.5 ha maraichage)

Jusqu'à

500 000 euros de dommages

Crue 100 ans

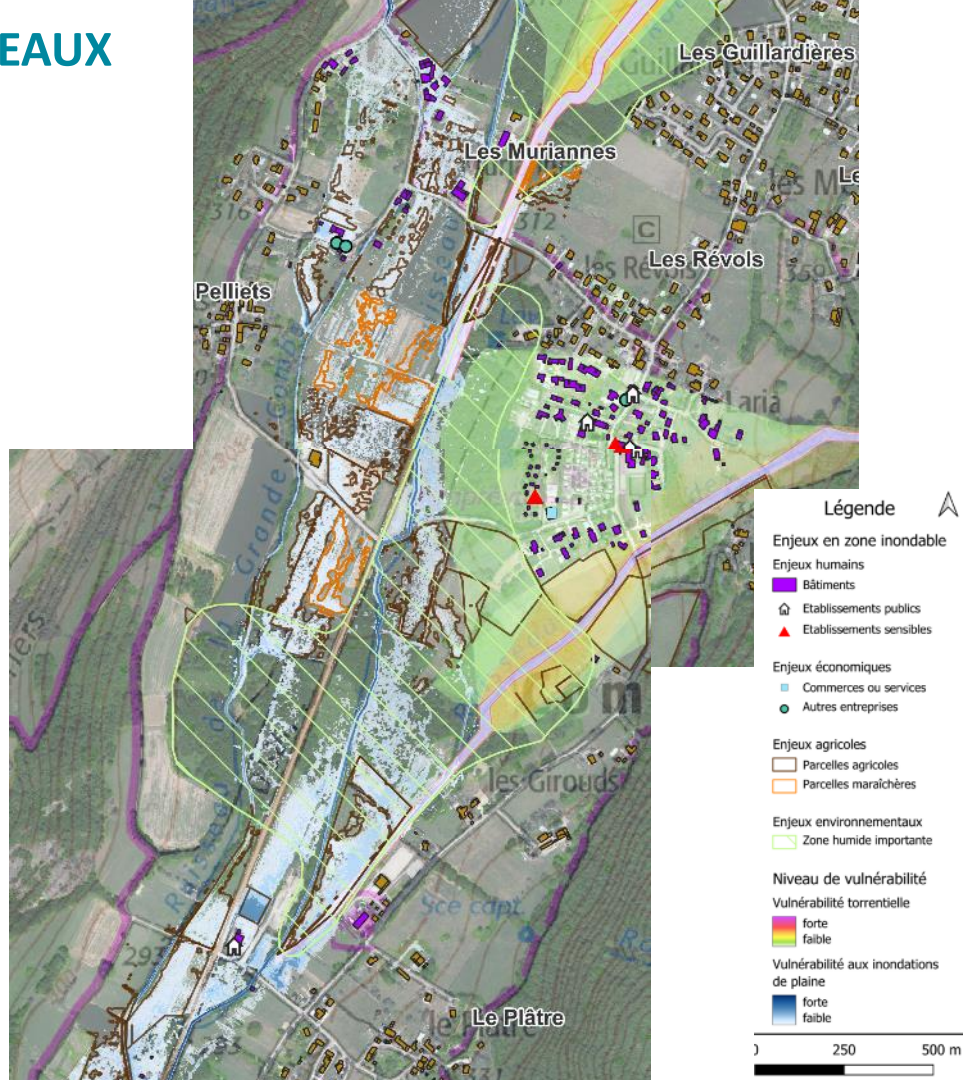
Jusqu'à

100 personnes et leurs maisons

35 hectares agricoles (dont 3 ha maraichage)

Jusqu'à

1,2 million d'euros de dommages



SOLUTIONS POSSIBLES (1/2): RALENTIR, DÉCOUVRIR, RESTAURER



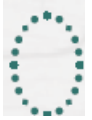
Pièges

Aménager des zones de pièges et ralentissement des roches et bois



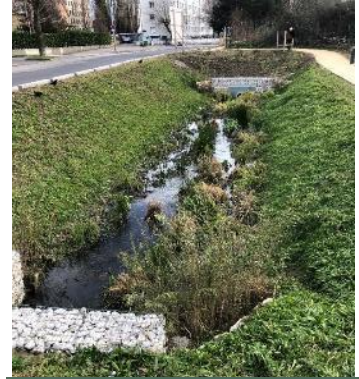
Découvrir

Remettre à ciel ouvert un cours d'eau busé



Restaurer

Renaturer les cours d'eau et les zones humides boisées pour ralentir eaux, cailloux et bois, éloigner de la RD524, remettre en point bas



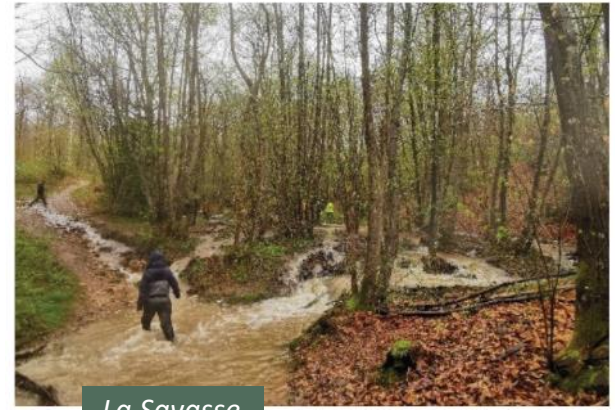
Réouverture Petite-Saône, Sassenage



La Barberolle



La Saleine



La Savasse

SOLUTIONS POSSIBLES (2/2) : DÉPOLLUER, STOCKER, ACCUEILLIR, PRÉSERVER



Dépolluer

Suppression de décharges



Stocker l'eau

Aménager des zones d'inondation contrôlée/bassins d'écrêtement



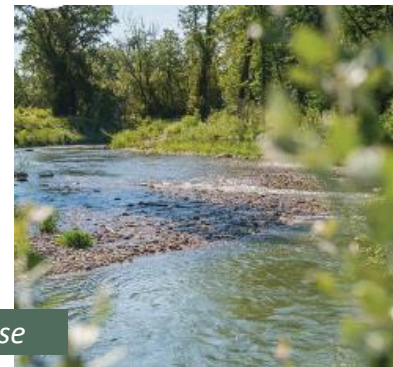
*Bassin des Tronches
Brié-et-Angonnes, dec21*



Cadre de vie

Amélioration des paysages alluviaux, conservation d'espaces de quiétudes

Proposer des usages adaptés à proximité des cours d'eau



La Leysse



2.3. Situation et propositions d'intervention dans la Plaine du Plan, Allas et Château (en aval du Mas)

LA PLAINE DU PLAN, INONDABLE ET DE FAIBLE PENTE

CARACTÉRISTIQUES DU VERNON



VERNON, VIRAGE DE MUTTE ET CHEMIN DES GUETTAUX, DÉCEMBRE 2021

VERNON, PARC DU CHÂTEAU, DÉCEMBRE 2021



Graviers, sables grossiers

DES FACTEURS DE DÉBOURDEMENTS FRÉQUENTS DANS LA PLAINE DU PLAN

PONTS ET LIT DU VERNON LIMITANTS, PROCHES DE LA ROUTE



RISQUE D'OBSTRUCTION EN CRUE

Dégrilleur des Allas



CANAL DE SECOURS DE FAIBLE GABARIT



Grille amont canaux souterrains, place du Château



Schéma d'aménagement du Vernon – Atelier n°3 – 03 février 2025

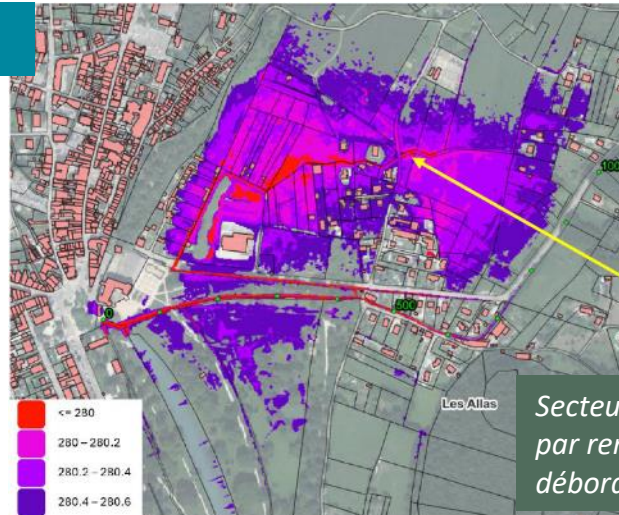
TYPES D'INONDATIONS IMPACTANT LA PLAINE AGRICOLE, LA ROUTE, LES HABITATIONS

EXEMPLE INONDATIONS PAR DÉBORDEMENTS DU VERNON

Décembre 2021



INONDATIONS PAR REMONTÉES DE NAPPE



NON GERE

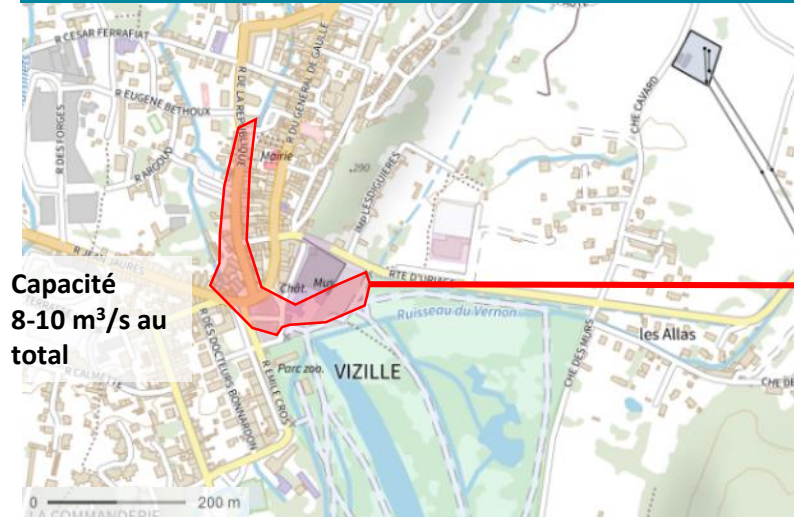
Secteurs pouvant être inondés par remontées de nappe sans débordement du Vernon

JN Perrin, mai 2025

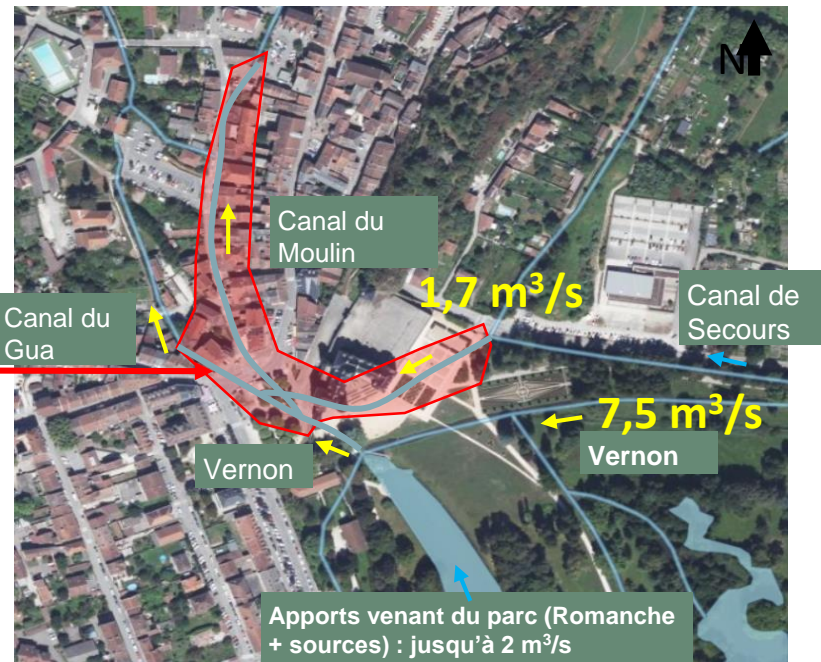
Schéma d'aménagement du Vernon – Atelier n°3 – 03 février 2025

TYPES D'INONDATIONS IMPACTANT LE PLAN, LE CHÂTEAU ET LES ALLAS

INONDATION PAR UN VERROU AVAL



Au maximum, 8 à 10 m³/s peuvent être évacués dans les canaux de Vizille (Vernon + apports parc Château). Au-delà la plaine stocke les eaux.

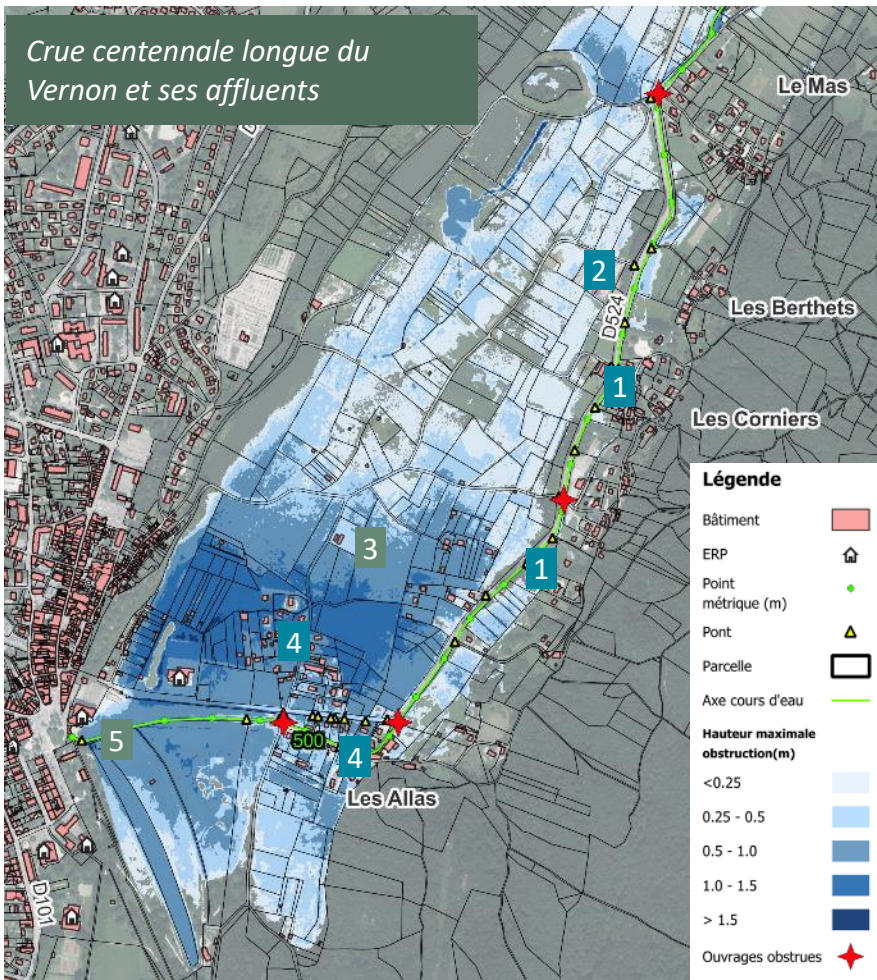


Crue Vernon 10 ans – 8 m³/s

Crue Vernon 20 ans – 11 m³/s

Crue Vernon 100 ans – 26 m³/s

UNE INONDATION IMPACTANTE EN CRUE CENTENNALE ET AU QUOTIDIEN



1
Les Corniers

2
Aire d'accueil

3
Transformateur ENEDIS

4
Les Allas

5
Château et son Parc

6
RD524

Des habitations, des champs et le Château inondés fréquemment

Jusqu'à 1.5m d'eau, durée importante en crue centennale

DES IMPACTS SUR LES HAMEAUX ET LES PARCELLES

Crue 20 ans

Jusqu'à

140 personnes et
leurs maisons

30 hectares
agricoles

Jusqu'à

1,4 million d'euros de dommages

Crue 100 ans

Jusqu'à

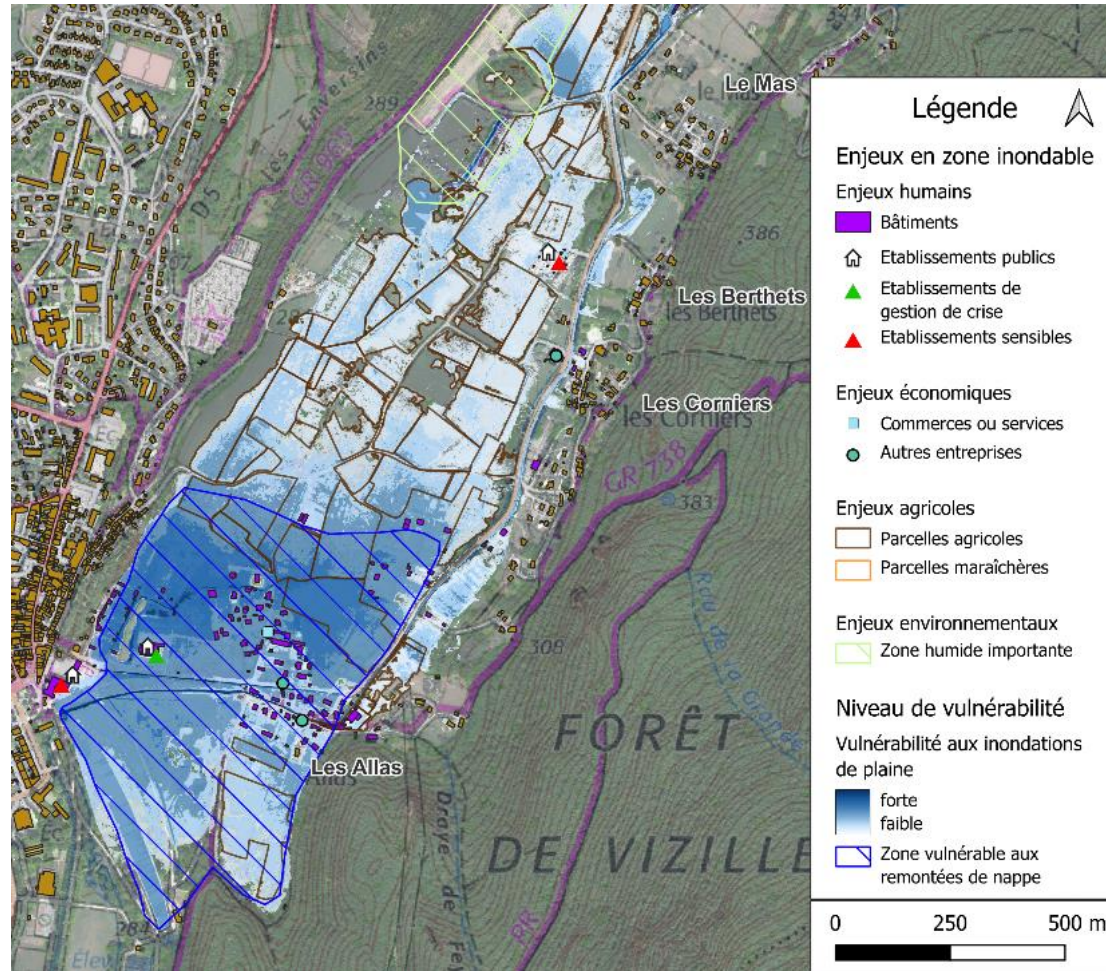
180 personnes et
leurs maisons

35 hectares
agricoles

Niveau bas du Château de Vizille
(accueil et musée)

Jusqu'à

2,4 millions d'euros de dommages



DES SOLUTIONS POSSIBLES :



Pièges

Améliorer les ouvrages (grilles) retenant les bois



Ponts

Aménager les premiers points limitants pour retarder les débordements



Route

Eloigner le cours d'eau de la RD et en profiter pour le renaturer, là où possible



Dépolluer

Supprimer décharges et remblais

Paysage

Améliorer paysages et milieux alluviaux,

Cadre de vie



Stocker l'eau

Mieux contrôler et guider les débordements

Aménager des zones d'inondation contrôlée/bassins d'écrêtement

POUR DES CRUES PLUS IMPORTANTES

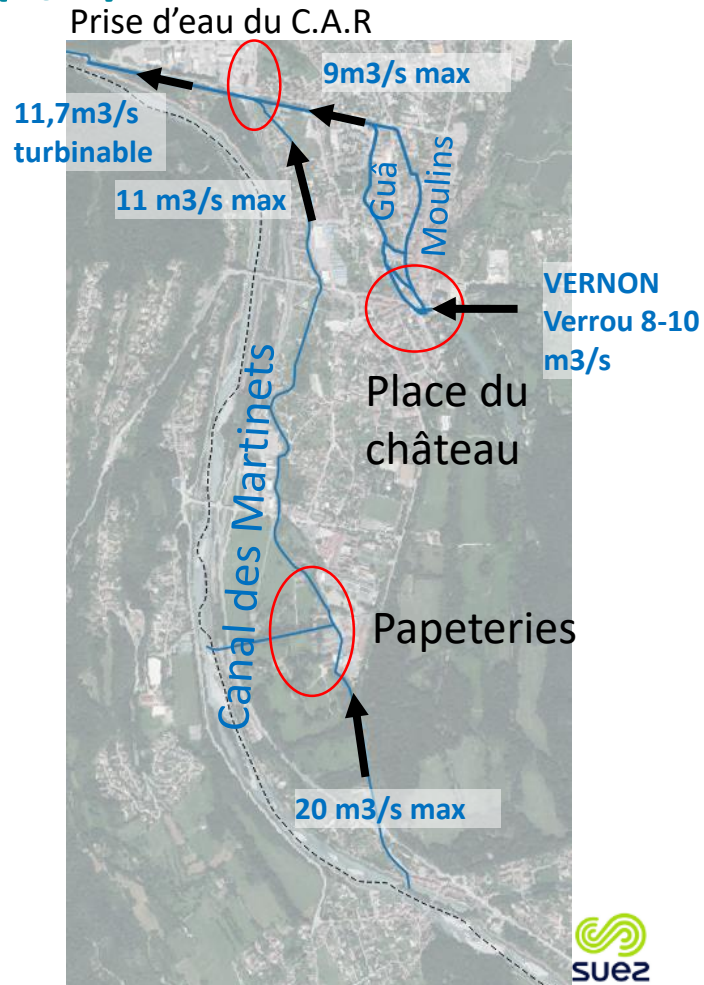
SOLUTIONS DONT ON EST EN TRAIN DE S'ÉCARTER (1/2) :

« Déverrouiller » le verrou aval uniquement

- Les canaux dans Vizille sont calibrés
- Les débits y sont encadrés et limités, pour limiter les débordements dans le centre ville et au droit de la plate-forme chimique.
- Agrandir le verrou aggraverait les inondations en aval -> pas souhaitable

Créer un nouveau tunnel ou canal dans Vizille

- Le cout parait disproportionné à ce stade



SOLUTIONS DONT ON EST EN TRAIN DE S'ÉCARTER (2/2) :

Curer le lit du Vernon

- Curage autorisé seulement sur les plages de dépôts qui fonctionnent correctement en situation courante
- Curage ailleurs non autorisé par l'Etat



Remettre en état le Contre-Canal

- Gabarit qui est très faible = faible impact
- Limite du verrou aval



VENDREDI 7 OCTOBRE 1960

VIZILLE

L'eau monte à Vizille



3. Exploration des solutions de stockage à l'échelle du bassin versant

Le dépôt des V.F.D. sous les eaux



STOCKER L'EAU : AMÉNAGER DES ZONES D'INONDATION CONTRÔLÉE/BASSINS D'ECRETEMENT

Crue 20 ans

150 à 200 000 m³
qui débordent des cours
d'eau

Jusqu'à

Crue 100 ans

600 à 650 000 m³
qui débordent des cours
d'eau

Avec un bassin écrêteur



Situation en
temps normal

Avec un bassin écrêteur



Situation en
temps de crue

Source : <https://smbgp.com/prevention-des-inondations/>



Bassin des Tronches
Brié-et-Angonnes, dec21



Merdaret (26)



L'Oudon (49)

STOCKER L'EAU : PLUS « EFFICACEMENT » EN AVAL

Les Coyrets

Vaulnaveys-le-Haut
Vaulnaveys-le-Bas

Les Girouds

Vaulnaveys-le-Bas

La Plaine du Plan

Vaulnaveys-le-Bas
Vizille

Les
Coyrets

Les
Girouds

VLB

La Plaine
du Plan

Vizille



8 000 m³ stocké
Sur 2,5 ha agricoles

32 000 m³ stocké
Sur 7 ha agricoles

150 000 m³ stocké
Sur 30 ha agricoles

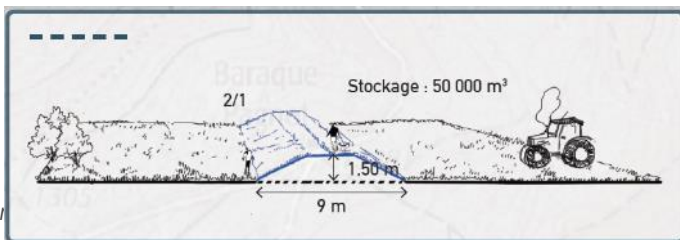


Schéma d'amér

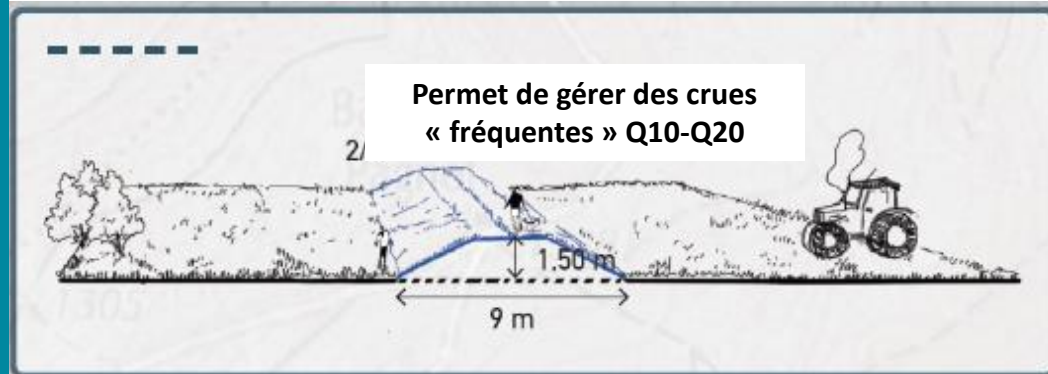
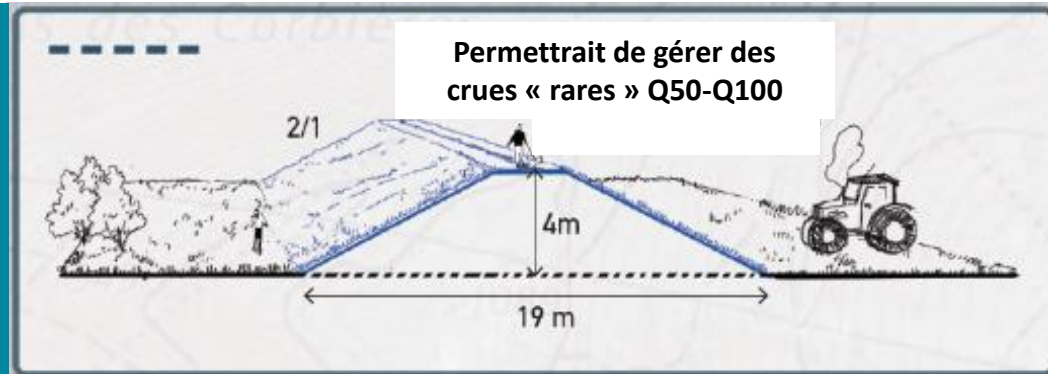
STOCKER L'EAU : DES REMBLAIS POUVANT ÊTRE PLUS OU MOINS HAUTS

Plus la hauteur de remblais est importante :

- Plus le volume stocké augmente
- Plus les acquisitions foncières (agricoles) s'étendent
- Plus la surface de zone humide détruite augmente
- Plus le paysage de la vallée est détérioré

Proposition d'étudier des bassins avec hauteur modérée des remblais (1.5 m)

Difficultés à ce stade à proposer des solutions réalistes pour les crues rares à exceptionnelles



Merci pour votre attention !



progéo

L'ONDE

PAYSAGISTE • CONCEPTEUR



GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE